

**Partage des responsabilités
au service des Hommes**

Colloque Européen des Paroisses
1-5 juillet 1991
Heverlee-Louvain, Belgique

1992
EDITION O S A Augsburg

*Das kirchliche Leben
für die Mitarbeiter
Ottfried*

INFORMATIONS et THEMES
Cahier 83 / 1992

Périodique publié par :

SOZIALTEAM e.V. AUGSBURG

Recherche sociale, Projet pastoral, Travail social, Formation des adultes
Römerstraße 9, D-8902 Neusäß-Steppach, Telefon 0821/482001

Layout : *Jürgen Schlieszeit*

- Tous droits réservés -

VERLAG OTTFRIED SELG (O.S.A.) STEPPACH BEI AUGSBURG
ISBN 3-923015-42-9

Sommaire

Texte préparatoire

1	Le contexte théologique et pastoral	7
1.1	Le monde moderne	10
1.2	La mission d'évangélisation	11
1.3	La coresponsabilité	12
2	Thèses de travail pour 1991	14
2.1	Constat sociologique	14
2.2.	Apports de Vatican II	19

Introduction

1	Salutation	22
2	Ouverture	26
3	Discours d'ouverture	28
4	Chef d'orchestre ou homme orchestre ?	32
5	Echange d'expériences	
	Introduction	35
5.1	La situation de fait	36
5.2	Les données normatives.	37
5.3	La tension entre les éléments normatifs et la situation de fait.	38
5.4	La synthèse des deux.	39
5.5	Conclusion	40

Partage des responsabilités

1	Aspects sociologiques	42
1.1	Résultats de l'enquête	43

1.1.1	Baisse de la participation à la vie ecclésiale	44
1.1.2	Accompagnement de la foi	45
1.1.3	Qui prend les décisions ?	46
1.1.4	Perspectives d'avenir	48
1.2	Principes d'ordre structurel	49
1.2.1	Considérations générales	49
1.2.2	Résultats des carrefours linguistiques	52
1.3	Responsabilité de direction et d'action	54
1.4	Valeurs et possibilités d'action	59
1.4.1	Valeurs et Collaboration	59
1.4.2	Valeurs dans un "champ de tensions"	60
2	Coresponsabilité paroissiale et vie personnelle	63
2.1	Vie personnelle, familiale et professionnelle	63
2.2	Personne et paroisse	64
2.3	Vie spirituelle	66
2.4	Paroisse évangélisatrice ou à évangéliser ?	67
3	Les obstacles à la coresponsabilité	68
3.1	La paroisse territoriale	69
3.2	La double ecclésiologie de Vatican II	74
3.3	La théorie du prêtre-médiateur	75
3.4	Le recours aux laïcs en cas de nécessité	76
4	Foi et conversion des coeurs	78

Perspectives et conclusions

1	Réflexions pour le futur	81
1.1	Clarifier les représentations ecclésiales	83
1.2	Véritables formes de la coresponsabilité	84
1.3	Critères pour un modèle	85
2	Partage de la Parole de Dieu	90
2.1	Introduction	90
2.2	Texte biblique	92
3	Conclusions nationales	93
3.1	Belgique flamande	93
3.2	Belgique francophone	94

3.3	Groupe d'expression allemande	95
3.4	Angleterre	96
3.5	France	97
3.6	Italie	98
3.7	Pays-Bas	100
3.8	Portugal	101
3.9	Suisse	102
3.10	Espagne	103
4	Conclusion générale	105
4.1	Constat	105
4.2	En conséquence	106
5	Commentaire aux conclusions générales	107
5.1	La paroisse, structure d'Eglise proche du croyant	107
5.2	Paroisse et vocation spirituelle	109
5.3	Identité et vocation baptismales	110

Discours de clôture

1	Discours du Secrétaire Général	112
2	Discours du Président	115

Annexes

	In Memoriam Joan Oriol	118
	Publications en langue française	119
	Les collaborateurs de ces actes	121

Texte préparatoire

1 Le contexte théologique et pastoral

Marc Feix

Ce titre oriente la réflexion à la fois vers les problèmes internes de l'Eglise, mais aussi vers les rapports de l'Eglise au monde, là où l'Eglise est au service de l'Homme. Nous voulons tenir compte :

1. de l'importance du "monde moderne" (Fatima, 1989) :
 - « Les Hommes de notre temps ont un besoin vital de lieux d'accueil, de dialogue et d'échange. Dans un monde où ils ont perdu leurs repères, ils aspirent particulièrement à trouver un climat de confiance et à se sentir reconnus.
 - « Les valeurs propres à la modernité (aspiration à la liberté, respect de l'individu, tolérance, droits de l'Homme, etc.) sont rencontrées quotidiennement par les chrétiens de nos paroisses, dans leurs engagements aux côtés des autres hommes.

- « Le retour multiforme du religieux, allié, à l'intérieur de l'Eglise, à l'essor des mouvements spirituels, remet en cause une conception trop rigide de la paroisse. (...) »¹;
- 2. de l'importance de la mission d'évangélisation de la paroisse (Seggau, 1987) :
 - « Les formes de l'évangélisation sont en train de changer : la foi ne fait plus partie du bagage culturel, mais fait appel à une adhésion personnelle.
 - « En Eglise, les chrétiens découvrent davantage aujourd'hui que Dieu appelle chacun des hommes à lui répondre personnellement et que tous, en raison de leur vocation baptismale, sont conviés à reconnaître son action en chacun des hommes.
 - « En conséquence, il est de première importance de prendre en compte, à la lumière de l'Évangile, la vie des hommes, avec ses joies, ses souffrances, ses richesses et ses pauvretés.
 - « La paroisse sera un lieu de véritable évangélisation dans la mesure où tous, prêtres et laïcs apprendront à reconnaître :
 - que chacun des hommes, qu'il soit de la communauté ou du dehors, a une vocation spirituelle et ecclésiale ;
 - que cette vocation vient directement de Dieu et non d'abord de quelqu'autorité ecclésiastique que ce soit ;
 - que Dieu a pourvu de charismes chacun de ses enfants ;
 - que la vocation personnelle est appelée à s'épanouir dans un groupe fraternel et que les groupes n'ont de dimension ecclésiale que réunis dans une communauté plus large, qui peut être la paroisse. (...) »²;

¹ Actes du 15ème Colloque de Fatima - "Paroisse pour l'Homme", 3-10 juillet 1989, in « Informations et thèmes », Augsburg, n° 82, 1990, p. 75-76 ; in « La Documentation Catholique », n° 1991, Paris, 1^{er} octobre 1989, p. 853-855.

² Actes du 14ème Colloque de Seggau-Graz - "Paroisse et évangélisation", 6-10 juillet 1987, in « Informations et thèmes », Augsburg, n° 73/74, 1988, p. 90-91 ; in « La Documentation Catholique », n° 1946, Paris, 6-20 septembre 1987, p. 878.

3. de l'importance du partage des tâches, de la coresponsabilité, et de la collaboration entre prêtres et laïcs (Tarragone, 1985). Les participants à ce colloque proposaient alors :

« (...) Une compétence indispensable :

- aux prêtres comme aux laïcs d'acquérir la compétence indispensable à la coresponsabilité pastorale en suivant une formation permanente et actualisée dans les domaines de la Bible, de la théologie et des sciences de l'homme ;
 - d'ordonner cette formation à son objectif pastoral et d'éviter le langage trop technique des spécialistes ;
 - d'organiser des cycles de formation qui soient accessibles à tous, visent le développement intégral de la personnalité et rendant apte à lire à la lumière de l'Évangile les faits marquants de la vie communautaire, sociale et ecclésiale ;
 - aux paroisses et aux diocèses de consacrer à cet effort les ressources nécessaires.
- « Un prêtre coresponsable :
- aux prêtres de s'engager résolument dans la voie de la coresponsabilité, afin de réaliser d'autant mieux leur vocation de serviteurs de la communion ;
 - à tous les chrétiens de voir le prêtre essentiellement comme celui qui, en vertu de son ordination,
 - * témoigne de la prévenance de Dieu, de l'oeuvre libératrice du Christ et du don inépuisable de l'Esprit,
 - * éveille, conseille et forme les baptisés,
 - * signifie, par sa parole et son comportement, la dimension universelle de l'appel que Dieu adresse aux hommes.

« Une nouvelle éthique pastorale :

- de prendre conscience de la nouvelle éthique des relations humaines qu'implique l'exercice de la coresponsabilité pastorale ;
- de fonder cette éthique sur le dialogue sans cesse recommencé, le respect et la promotion des divers charismes, enfin la coopération dans la mise en oeuvre des décisions ;

- d'éviter aussi bien le comportement autoritaire d'un ou de plusieurs membres que la dissolution de la responsabilité personnelle dans la collectivité ;
- de prendre en compte les échecs et les conflits en y discernant ce qui peut contribuer à la croissance des individus et des groupes.³ »

Nous allons successivement développer ces trois points (le monde moderne [1], la mission d'évangélisation [2] et la coresponsabilité [3]).

1.1 Le monde moderne

Il s'agit de poser la question de la modernité d'un point de vue anthropologique et culturel : chercher à savoir ce que l'Homme a dans sa tête, quelles sont les préoccupations qui l'habitent, afin de mieux le rejoindre. Ces questions se posent dans toutes les paroisses : comment accompagner l'Homme moderne ? La modernité, ou plus exactement la post-modernité, modifie l'horizon religieux de nos contemporains. Elle n'est pas à considérer uniquement comme théorie philosophique : elle a des conséquences pastorales.

Si la paroisse s'inscrit entièrement dans un contexte culturel, il en va de même au niveau politique. Aujourd'hui nous vivons dans une société démocratique et pluraliste. La liberté est perçue comme la valeur la plus haute. Comment alors ouvrir les paroisses à cette société démocratique et pluraliste, alors même que les membres de ces paroisses se font de moins en moins nombreux et qu'ils prennent, ici où là, ce qui leur plaît et ce qui les fait vivre ?

Se dégage donc une triple problématique :

- la liberté de choix face aux multiples sollicitations ;
- la responsabilité de la mission ;
- la permanence et l'organisation de l'institution.

³ Actes du 13ème Colloque de Tarragone - "Coresponsables en paroisse", 1-5 juillet 1985, tiré à part, p. 91-92.

Tout cela fut déjà largement développé lors de notre dernier colloque à Fatima (1989) mais devra être rappelé, pour ne pas être perdu de vue.

1.2 La mission d'évangélisation

Les paroisses ne seront véritablement évangélisatrices que si elles sont orientées vers la mission. En effet, s'il demeure nécessaire aux paroissiens de sans cesse se convertir à l'écoute de l'Évangile, il faut plus encore que cet Évangile soit porté là où sont les hommes, c'est-à-dire en dehors des églises et des paroisses. C'est là, aux côtés des autres hommes, que les paroissiens ont à témoigner d'une vie selon l'Évangile. Témoigner ne veut pas dire faire du prosélytisme, mais interpeller à une vie différente, plus libre et accueillante au Royaume annoncé par Jésus-Christ.

La problématique est ici ecclésiologique : quelle est l'identité de l'Église ? Parmi les différents modèles de construction de communautés existants, il s'agit de dépasser le problème de la légitimité de tel ou tel modèle, pour chercher ce qui les unit et favorise la communion.

Des difficultés peuvent surgir lors de la mise en oeuvre concrète de choix pastoraux. A cette occasion, les différents modèles s'affrontent, non seulement entre communautés, mais souvent au sein de la communauté. Des tensions se font jour alors que des décisions doivent être prises : qui les prendra en dernier ressort ? Le responsable des finances. Certes la pastorale a besoin de moyens financiers, mais que signifierait une pastorale définie uniquement en fonction de critères financiers ?

La question de la communion implique la foi, les sacrements et la spiritualité. C'est à partir de l'expérience humaine et de la vie selon l'Évangile qu'une vie sacramentelle peut prendre corps et que la foi peut s'exposer.

Une autre question ecclésiologique à aborder serait celle de l'oecuménisme et cela surtout après la rencontre de Bâle à la pentecôte 1989. Si le thème est difficile à manier, car les expériences sont diverses, il en va pourtant de la fidélité à l'Évangile. Il est probable que toutes les communautés chrétiennes soient confrontées aux mêmes problèmes, car le défi de la modernité est le même.

Beaucoup de ces questions furent largement au centre des interventions et des débats du colloque de Seggau (1987).

1.3 La coresponsabilité

Une autre donnée du fonctionnement paroissial actuel est le travail de plus en plus collégial : c'est ce que nous nommons la coresponsabilité (Tarragone, 1985). Nous avons déjà évoqué le problème de la décision finale. Il reste un problème d'ordre psychologique. Qui endosse la responsabilité de la décision : le responsable des finances ou l'ensemble du groupe ? Tout va bien tant que les objectifs fixés sont atteints. Mais lorsque surgissent les difficultés ou les affrontements il n'en va plus de même. L'impératif de communion se fait d'autant plus urgent.

Il existe aussi le problème de l'identification à une personne : les personnes non engagées de façon "active" dans la paroisse ne savent pas toujours à qui s'adresser notamment lorsqu'il existe un conseil pastoral. D'autre part une perte de repères est parfois observée au sein même d'un conseil pastoral : certains prêtres cherchent une identité qu'ils estiment avoir perdue avec la perte du pouvoir de décision ; parallèlement, de nombreux laïcs demandent une redéfinition du statut du prêtre.

La tension prêtre/laïcs, qui occupe souvent l'avant scène de la vie paroissiale, se voit relativisée dès lors que la paroisse collabore avec d'autres corps sociaux (communes, services sociaux, etc.). En effet il n'est plus possible que la paroisse dispose des mêmes moyens sociaux que la société civile. A la tension prêtre/laïcs succède donc, normalement, une autre tension : paroisse/société-civile.

Rappelons encore une fois que le problème de la coresponsabilité n'est correctement vécu qu'en liaison avec la foi, la vie sacramentelle et la communion ecclésiale.

Un certain nombre de ces questions fut déjà évoqué au colloque de Tarragone en 1985.

Voilà brièvement exposés quelques axes de réflexion qui jalonnent notre prochain colloque à Leuven (Belgique) en 1991. Comme nous l'avons plusieurs fois répété, certaines questions furent déjà analysées au cours des derniers colloques. Il s'agira donc de les reprendre à frais nouveaux, afin de les replacer dans une perspective globale de la pastorale paroissiale. Pour cela trois thèses vont servir de fil rouge à ce colloque.

2 Thèses de travail pour 1991

Otfried Selg

2.1 Constat sociologique

Thèse 1 :

La différenciation qui touche désormais la société et qui marque tous les domaines de la vie a amené avec elle une particularisation de l'aventure existentielle de chaque personne. Celle-ci a pour effet de rendre de plus en plus inefficace un mode de Pastorale, conçu comme "un tout uniforme et destiné à tous".

La différenciation de l'ensemble de la société et les prolongements dans lesquels celle-ci se répercute auprès de chaque individu ont été évoqués et discutés bien souvent ces temps derniers. Cette différenciation est également manifeste depuis bien longtemps au plan paroissial. Les conséquences, à savoir par exemple le comportement marqué par la distanciation, l'attitude sélective, le réflexe de défense au regard du flot d'informations et le sens de la vie profondément marqué par l'économique, ont appelés des efforts accrus dans la Pastorale, efforts qui cependant sont couronnés d'un succès de plus en plus hasardeux.

Pour différentes raisons, qui ne sont d'ailleurs pas sans lien avec les conséquences que nous venons d'évoquer, tout ce qui, sur un plan liturgique et dans une perspective d'information et de formation, peut être proposé à l'ensemble de la paroisse ne touche plus qu'une proportion de plus en plus restreinte de personnes. La tension croissante entre les "normes" en vigueur dans la société et les conceptions prônées par l'Eglise s'affaiblit chez une masse grandissante de gens, du fait que ces derniers ont un contact toujours plus réduit avec l'Eglise. Mais en même temps la majorité des participants affirme que toutes ces propositions, à elles seules, ne suffiraient pas à nourrir une vie de foi.

Avec le processus engagé, il faudra sans doute s'attendre à d'autres revers, du fait de la différence notoire qui existe entre l'expérience concrète du curé et de ses collaborateurs/trices les plus proches d'une part, et, d'autre part, celle que mènent les gens dans leur immense majorité. La manière de ressentir et de penser les choses à l'intérieur de l'Eglise s'éloigne toujours davantage de la réalité sociale que connaît l'homme contemporain, à tel point que - en dépit de toute la bonne volonté mise en oeuvre - le nombre des déclarations et des décisions qui n'ont plus aucune prise sur la vie va nécessairement aller en croissant.

Thèse 2 :

La situation dans laquelle évolue l'homme d'aujourd'hui nécessite des accompagnateurs individuels de la foi, dont le charisme et la mission ne s'appuient sur une délégation octroyée par le curé, mais sont directement de l'ordre du don de Dieu.

Chaque personne vit les conditions de son existence d'une manière tellement particulière que des directives et des conseils, destinés à tous, ne semblent guère atteindre les réalités vécues par cette personne. De fait, la plupart des gens ont du mal à concrétiser pour eux-mêmes ce qu'on pourrait appeler "valeurs universelles". En outre, cette nécessaire transposition est rendue plus difficile encore - notamment au plan religieux - du fait qu'au même moment la masse des autres gens vit avec des orientations différentes. Livrée à elle-

même, la majorité des personnes est incapable de dépasser ce double obstacle.

Aussi, à l'intérieur de l'Eglise, à Vatican II en particulier, s'est-on souvenu qu'en raison de son baptême et de sa confirmation, chaque chrétien est coresponsable des autres chrétiens de la paroisse. Dans les années qui ont suivi le Concile, on va donc créer des conseils paroissiaux et d'autres structures dans lesquelles devait s'exercer cette coresponsabilité et on va essayer et élaborer toute une série d'expériences catéchétiques à l'intérieur de groupes diversifiés, en vue de la préparation et de la mise sur pied de célébrations et en vue de la réception des sacrements. Dans le domaine socio-caritatif, de tels groupes fonctionnaient avant même Vatican II.

Avec Vatican II, on ne s'accorde pas à authentifier le charisme de l'accompagnement de la foi sur la base de la délégation d'un pouvoir ministériel, mais à reconnaître le bien-fondé de celui-ci, en raison de la responsabilité personnelle de chaque chrétien, toujours en référence à son baptême et à sa confirmation. Cette conception n'empêche d'ailleurs nullement que le curé appelle, par exemple des personnes précises à porter avec lui la responsabilité d'un service et qu'il les forme dans ce sens. Sans doute l'un ou l'autre curé ferait-il preuve de plus de courage et de persévérance, si lui-même et les gens de sa paroisse prenaient conscience de cette responsabilité personnelle.

Thèse 3 :

Considérée comme le lieu et l'espace qui doit permettre, soutenir et compléter l'accompagnement de la foi, la paroisse ne saura répondre à sa vocation qu'à la condition que la ou les structures de direction et d'accompagnement portent conjointement la responsabilité de la vie paroissiale.

La paroisse est le cadre normal dans lequel s'exerce l'accompagnement de la foi. A cet échelon, cet accompagnement est animé et soutenu de l'intérieur par l'encadrement des "mamans de groupes" par exemple ou par celui d'autres regroupements. Dans la paroisse, les multiples groupes particuliers, qui ont pour tâche d'accompagner la foi,

s'insèrent alors dans la communauté des croyants, prise dans son ensemble.

Dans un nombre de plus en plus élevé de paroisses, ces groupes d'accompagnement de la foi et de coresponsabilité prennent en charge une part non négligeable des services classiques de la Pastorale de base : service catéchétique, service liturgique et service caritatif. Cette situation accentue encore davantage le décalage entre le fonctionnement assuré par l'instance de direction d'une part et, d'autre part, le sens de la responsabilité qui devrait s'exercer à l'intérieur comme vers l'extérieur. Même si à la base une portion importante des services est assurée, par exemple par des laïcs, aux yeux de la paroisse et au regard des gens du dehors, c'est tout de même au curé d'endosser en toute chose la responsabilité. Autrement dit, à considérer la situation d'un autre point de vue, même si les laïcs accomplissent une part considérable du travail (et, comme le souligne Vatican II, dans leurs responsabilités propres) le curé se réserve toutes les décisions concernant ce travail (sans tenir compte des laïcs) et justifie son attitude par le fait qu'il est chargé de la paroisse, prise dans son ensemble.

Cette tension croissante ne pourra se résorber que dans la mesure où la responsabilité et l'instance de décision travaillent en parfaite harmonie, l'une avec l'autre. A cet effet, la distinction des différentes responsabilités, telle qu'elle est définie par Vatican II, pourra être bien utile (Cf. Lumen Gentium). Sans équivoque, le Concile attribue la charge essentielle des services paroissiaux de base aux baptisés et confirmés et présente le ministère presbytéral comme un moyen de les susciter, de les accompagner et de leur donner de la consistance. Il s'agit donc de réunir tous ceux qui portent des responsabilités et de définir comment, en personnes responsables, les uns et les autres vont pouvoir organiser la vie de la paroisse.

Conséquences :

Dans cette thématique il ne s'agit donc nullement de rechercher les moyens de surmultiplier les services pastoraux (et d'en étendre encore davantage l'éventail), mais, à la vue de la situation sociale et pastorale, il faudra :

- 1 *cerner les nouveaux contours d'une "pratique de direction" en paroisse,*
- 2 *définir des formes acceptables de "décisions collégiales";*
- 3 *dégager les conséquences (prévisibles) d'une responsabilité partagée, avec les répercussions sur les personnes, tant sur le plan paroissial que sur celui des instances de décision en vigueur jusqu'ici dans l'Eglise.*

-1 Il ne s'agit en aucun cas de l'aliénation du pouvoir du curé, ni d'une prise de pouvoir par les laïcs. Sans restriction aucune, chacun conserve sa responsabilité personnelle. La question qui se pose est plutôt celle-ci : comment, en adoptant un mode de direction qui soit tant soit peu efficace (sur la base du partenariat), concilier la responsabilité du curé, en sa qualité de serviteur de l'Eglise, et la responsabilité des accompagnateurs de la foi, en leur qualité de sujets de la paroisse ?

Il ne s'agit pas simplement de définir la coresponsabilité comme un organe d'information ou de consultation qui engage plus ou moins et qui peut aider un directeur isolé à prendre les décisions qui s'imposent. Il s'agit plutôt de voir clairement comment, non plus seulement quelques membres d'un conseil paroissial, - qui auraient été appelés ou choisis plus ou moins au hasard - mais comment l'ensemble des accompagnateurs de la foi va pouvoir être associé aux décisions dès lors qu'il y va des questions essentielles, relatives à la vie paroissiale, d'une conviction à faire passer ou d'une décision à arrêter.

-2 D'une part, l'enjeu semble en être une affaire de méthodologie, de l'autre une éducation à la prise de conscience - en fait, il y va avant tout de la prise au sérieux ou non de la responsabilité de chaque individu.

Mais il s'agit aussi de définir les compétences de chacun et d'en mesurer les nécessaires implications, de baliser les chemins susceptibles d'amener à un consensus et à une décision, et de rechercher les formes acceptables de représentativité, tant à l'intérieur que vers l'extérieur - enfin et surtout - de clarifier les questions juridiques qui y sont liées.

-3 Le fait qu'un tel processus de "responsabilité partagée" aura pu fonctionner quelque part ne sera certes pas sans effets sur les personnes directement concernées par lui, sur les personnes de

leur entourage immédiat aussi, enfin et surtout sur les instances de décision en place jusque-là dans l'Eglise.

2.2. Apports de Vatican II

Direction

Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel... sont ordonnés l'un à l'autre : l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ. Celui qui a reçu le sacerdoce ministériel jouit d'un pouvoir sacré pour former et conduire le peuple sacerdotal. (LG,10)

Mais le même Seigneur, voulant faire des chrétiens un seul corps, où "tous les membres n'ont pas la même fonction" (Rm 12,4), a établi parmi eux des ministres...

La fonction du prêtre, en tant qu'elle est unie à l'Ordre épiscopal, participe à l'autorité par laquelle le Christ lui-même construit, sanctifie et gouverne son Corps. (PO,6)

Les prêtres, au nom de l'Evêque, rassemblent la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme, et par le Christ dans l'Esprit, ils la conduisent à Dieu le Père. (Cf. LG,28).

La fonction de pasteur ne se limite pas au soutien individuel des chrétiens ; elle a encore pour tâche propre la formation d'une authentique communauté chrétienne. (PO,6)

Le ministère de l'Eglise consiste (donc) à porter en permanence le souci de l'unité et de la coopération des différents services qu'il requiert. (Synode allemand, Conseils et Services,2.4)

Cette mission du ministre est perçue en étroite collaboration avec les autres services, auxquels il a recours. Celui-ci favorise la création des

autres services, leur permet de se développer et cherche à les conforter dans leurs capacités de jugement et leurs facultés de décision. (Synode allemand, C. et S., 2.4)

...les prêtres sont placés au milieu des laïcs pour les conduire tous à l'unité dans l'amour "s'aimant les uns les autres d'un amour fraternel, rivalisant d'égards entre eux". (Rm 12,10)
Ils ont donc à rapprocher les mentalités différentes, de telle manière que personne ne se sente étranger dans la communauté des chrétiens. (PO,9)

Participations aux décisions

Les laïcs, réunis dans le peuple de Dieu... sont appelés, quels qu'ils soient, à coopérer comme des membres vivants au progrès de l'Eglise et à sa sanctification permanente. (LG,33)

Voulant poursuivre également, par le moyen des laïcs, son témoignage et son service, le Christ Jésus, prêtre suprême et éternel, leur apporte la vie par son Esprit, et les pousse inlassablement ...(LG,34)

Si les laïcs participent à la mission de l'ensemble du peuple de Dieu dans l'Eglise, il est indispensable que l'institution se donne des structures de coresponsabilité, susceptibles d'offrir les conditions d'une réelle et franche collaboration entre laïcs et ministres ordonnés, qui soient garantes aussi de la prise en compte des désirs des uns et des autres et d'une recherche commune des décisions à prendre. (Synode allemand, C. et S.,2,5)

Porteurs de la mission salvifique du Christ, la communauté dans son ensemble et chaque membre en particulier répondent à la mission de l'Eglise. De cette responsabilité commune, nul ne peut se soustraire ni en être déchargé...(Synode allemand C. et S.,1,4)

La collectivité des fidèles, ayant l'onction qui vient du Saint (Cf. I Jean 2,20.27), ne peut se tromper dans la foi (LG,12)

Quant à vous, vous possédez une onction, reçue du Saint, et tous, vous savez. (I Jean 2,20)

Pour vous, l'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous, et vous n'avez pas besoin qu'on vous enseigne. Mais comme son onction vous enseigne sur tout, - et elle est véridique et elle ne ment pas, puisqu'elle vous a enseignés, vous demeurez en lui. (I Jean 2,27)

Conséquences

Dans les formes diverses de vie et les charges différentes c'est une seule sainteté que cultivent tous ceux que conduit l'Esprit de Dieu et qui, obéissants à la voix du Père et adorant Dieu le Père en esprit et en vérité, marchent à la suite du Christ pauvre, humble et chargé de sa croix, pour mériter de devenir participants de sa gloire. Chacun doit résolument avancer, selon ses propres dons et ressources, par la voie d'une foi vivante qui stimule l'espérance et agit par la charité. (LG,40)

Selon les Ecritures, l'Eglise est dans son fondement même une fraternité : "Vous n'avez qu'un seul maître et vous êtes tous frères." (Mt 23,8). Tous sont frères, en raison d'une mission qui est commune à tous. "Même si certains, par la volonté du Christ, sont institués docteurs, dispensateurs des mystères et pasteurs pour le bien des autres, cependant, quant à la dignité et à l'activité commune à tous les fidèles dans l'édification du Corps du Christ, il règne entre tous une véritable égalité. (LG,32)

"Communauté de foi, d'espérance et de charité" (LG,8), l'Eglise témoigne de l'avènement du salut... La foi, l'espérance et la charité provoquent l'ouverture de l'homme à Dieu et à ses frères et viennent fonder la fraternité et l'Homme (Synode allemand, C et S., 1,2 et 1,1)
C'est pourquoi ce peuple messianique... constitue pour tout l'ensemble du genre humain le germe le plus fort d'unité, d'espérance et de salut. (LG,9)

"Ce que l'âme est dans le corps, il faut que les chrétiens le soient dans le monde." (Lettre à Diognète dans LG,38)

Introduction

1 Salutation

Karel Matheussen

Au nom du Comité d'accueil je puis vous saluer tous au début de ce 16ème Colloque Européen des Paroisses qui va tenir ses assises dans l'Institut du Sacré-Coeur à Heverlee-Leuven, 30 ans après le premier Colloque à Lausanne. Pour la seconde fois le Colloque a lieu en Belgique : la première fois, en 1977 c'était à Namur, au sujet de la paroisse et les jeunes.

En premier lieu je voudrais saluer nos hôtes d'honneur à cette session d'ouverture.

Je salue respectueusement Monseigneur De Biè, évêque auxiliaire de Malines-Bruxelles et responsable de Vlaams Brabant et Malines. Je salue respectueusement Monseigneur Musty, ancien évêque auxiliaire de Namur, qui nous a accompagné à plusieurs Colloques.

Je salue respectueusement le Pasteur Bouman, prédicateur à Louvain, délégué du Président du Conseil synodal de l'Eglise Protestante Réunie de Belgique.

Dans la même salutation je veux m'adresser à Monsieur Vanbergen, qui représente la Commission Nationale Catholique pour l'Oecuménisme.

Avec tout mon respect, je salue Monsieur Van Sinta, maire de Louvain, et Monsieur Dumon, curé de l'Université Catholique, qui représente le Recteur Magnifique.

Plein de gratitude pour leur hospitalité, je salue les personnes qui nous accueillent ces jours-ci :

Soeur Muyshondt, supérieure générale des soeurs Annunziates de Heverlee ;

Soeur Irena Devroye, qui représente la Congrégation et l'Institut dans le Comité d'accueil ;

Monsieur De Cruynaere, recteur des soeurs Annunziates de Heverlee ;

la Direction de l'enseignement secondaire de l'Institut du Sacré-Coeur.

Les personnes suivantes m'ont demandé de les excuser auprès de vous :

Monsieur Geens, président de la Vlaamse Executieve ;

Monseigneur Pantelcimon, Métropolitain de Belgique ;

the Right Reverend Lewis, Archdeacon of the Church of England in Belgium ;

Soeur Rom, supérieure locale.

Je passe maintenant au salut de bienvenue aux participants au 16ème Colloque Européen des Paroisses :

je salue cordialement Monsieur le Vicaire général Delor, président ;

Madame Fabiani et Monsieur Landman, vice-présidents ;

Monsieur Selg, secrétaire-général ;

Monseigneur Bockel, ancien président.

Je salue cordialement les professeurs Henau et Knaebel, qui accompagneront en experts ce Colloque, en collaboration avec Monsieur Selg.

Et puis, je salue de tout coeur les délégations : les 312 participants venant de 13 pays d'Europe.

En premier lieu je cite nos hôtes si accueillants du dernier colloque : nos amis du Portugal.

Depuis ce Colloque de Fatima des événements importants ont eu lieu en Europe Centrale et Orientale. Comme Colloque Européen des Paroisses nous espérons de tout coeur que ces événements pourront revenir aux contacts entre les paroisses de l'Europe. Voilà pourquoi nous accueillons ici avec joie les représentants de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie et de la Pologne.

Et maintenant je salue les autres délégations étrangères par ordre alphabétique :

bienvenue aux participants venant de l'Allemagne ;

bienvenue au groupe venant de France, et félicitations à Monsieur Feix, diacre, ordonné hier !

bienvenue aux anglophones de Grande-Bretagne ou des autres régions d'Europe, catholiques et anglicans ;

bienvenue à nos amis, venant d'Italie ;

bienvenue à ceux qui viennent d'Autriche ;

bienvenue au groupe venant d'Espagne ;

bienvenue à tous ceux qui viennent de Suisse.

Et finalement, bienvenue à tous ceux qui sont venus à Heverlee des trois régions de Belgique.

Je veux ajouter un mot sincère de bienvenue à tous ceux qui sont venus ces jours-ci afin d'aider le comité d'accueil et vous tous par toutes sortes de services.

J'aurais aimé accueillir encore beaucoup d'autres personnes...

En ce jour je voudrais commémorer pieusement le Chanoine Albert Stevaux, président du Colloque Européen des Paroisses de 1966 à 1977, et animateur du Comité Belge jusqu'au dernier jour de sa vie. Après avoir mis en route les préparatifs de ce Colloque, il est décédé inopinément le 5 février dernier.

Je voudrais commémorer aussi Monsieur Joan Oriol, ancien membre du Conseil International, mort récemment après une longue maladie. Ceux qui ont coopéré à faire l'histoire du Colloque y sont joints maintenant d'une façon nouvelle. Cela, nous le croyons en toute confiance.

Voilà le bonjour du Comité d'Accueil. Nous sommes à votre disposition ; vous savez où nous trouver.

Nous souhaitons que le 16ème Colloque Européen des Paroisses soit une rencontre multiple : une rencontre de personnes qui partagent la richesse des idées et des langues et des cultures ; une rencontre de chrétiens qui veulent servir l'Eglise de leur Seigneur en la construisant ensemble, et qui veulent partager leur foi.

Puisse cette rencontre être une vraie grâce !

2 Ouverture

Otfried Selg

Bonsoir ! Moi aussi, j'ai grand plaisir à vous saluer aujourd'hui en ces lieux.

Il me tient à coeur également d'exprimer à Karel Matheussen et à toute son équipe flamande ma profonde gratitude pour tout le travail de préparation accompli.

Le thème de cette semaine : "Partage des responsabilités au service de l'homme", semble se présenter avant tout comme un problème interne à l'Eglise, alors que les thèmes abordés lors des deux Colloques précédents : "Paroisse et Evangélisation" à Seggau et "Paroisse pour l'homme" à Fatima étaient résolument tournés vers l'extérieur.

Il n'est pourtant pas inutile de faire parfois le point sur l'état de sa propre maison, de manière à ce qu'au vu des conditions nouvelles dans lesquelles elle est placée, celle-ci puisse avoir à nouveau de l'impact sur l'extérieur.

Nombre de ceux qui ont pris part à Fatima, avaient exprimé le souhait de voir abordé à ce Colloque un thème qui permette de clarifier les rôles des laïcs et des prêtres ainsi que leurs possibilités de collaboration effective dans la paroisse. Nous savons que les incertitudes qui planent en ce domaine, nous font perdre, chaque jour, beaucoup de temps et d'énergie, qu'il serait bien plus judicieux d'investir ailleurs. Dans nos rencontres de préparation de ces dernières semaines, les propos que j'avais moi-même eu l'occasion d'entendre le soulignaient constamment.

Afin d'éviter des dérapages, nous avons, dans le cadre de la préparation, envisagé de faire graviter les débats autour de trois points essentiels :

- la "Paroisse dans le monde d'aujourd'hui", insérée dans un univers d'incroyance et de post-modernité,
- le "Partage des responsabilités" dans la communauté entre prêtres et laïcs et les conséquences qui en découlent,
- "au service de l'homme", cela signifie que la structure qui régent les responsabilités - quelle que soit la forme que celle-ci puisse revêtir - doit toujours être d'abord au service de l'homme.

Si, durant ces journées, nous parvenons à échanger à ce sujet nos expériences et à dégager de nouvelles perspectives d'avenir, alors, pour nous-mêmes et pour nos paroisses, pourrait devenir réalité ce qu'annonçait le prophète Zacharie dans sa huitième prophétie. En tout cas, c'est là mon vœu le plus cher au début de ce Colloque. Dans cet texte, au verset 23 du chapitre 8, on peut lire :

"Ainsi parle Yahvé Sabaot. En ces jours-là, dix hommes de toutes les langues des nations saisiront un Juif par le pan de son vêtement en disant : Nous voulons aller avec vous, car nous avons appris que Dieu est avec vous."

Tel est donc mon souhait à l'adresse de nous tous : qu'il devienne réalité ici et maintenant et plus tard également !

3 Discours d'ouverture

Jean-Marie Delor

Depuis notre dernier Colloque à Fatima, en juillet 1989, les responsables du CEP ont préparé la présente session avec beaucoup de courage et d'attention. Le Conseil International s'est réuni deux fois en de longues et sérieuses séances de travail pour tracer les grandes lignes de ce Colloque ; le Secrétariat International et l'équipe des experts ont travaillé ferme de leur côté ; surtout, la dynamique équipe mise en place ici même à Louvain, a déployé des trésors d'ingéniosité et de générosité pour organiser notre accueil et le déroulement harmonieux de notre Colloque. Vous aurez l'occasion d'apprécier la valeur de leur travail, vous allez bénéficier de tout leur dévouement. En votre nom à tous, je veux leur dire déjà notre très cordial merci !

Nous voici réunis à Louvain, ville prestigieuse, fière de son passé et de ses libertés communales depuis longtemps conquises, fière de ses monuments qui rappellent sa glorieuse histoire. Mais Louvain doit surtout sa renommée mondiale à sa célèbre Université. Fondée en 1426 par le Pape Martin V, elle a traversé les siècles en marquant la ville de son empreinte, elle a favorisé l'éclosion d'une multitude de savants, elle a connu de rudes épreuves, notamment en 1914 quand l'incendie de la bibliothèque réduisit en cendres un immense patrimoine. En 1972, au terme d'une grave crise politique comme la situation linguistique de la Belgique en provoque parfois, la scission de l'Université fut décidée. La section flamande resterait à Louvain ; la section française se transporterait en terre francophone, à Louvain-la-Neuve où une ville toute nouvelle devait naître pour l'accueillir et accompagner son développement. L'Université de Louvain est la seule

université catholique au monde qui présente l'éventail de toutes les facultés, aussi bien ecclésiastiques que profanes. Dans ce haut lieu de culture, les travaux de notre Colloque ne peuvent qu'être stimulés et menés avec enthousiasme.

C'est avec joie que je vous salue tous, vous qui êtes venus de différents pays européens que Karel Matheussen vient de vous présenter. Certains d'entre vous sont des amis de longue date ; leur longue expérience du Colloque leur permet de comparer une session à une autre, de suivre l'évolution du CEP au long de son histoire. Ils remarquent, par exemple, que la participation des laïcs est chaque fois plus nombreuse, que le nombre des participants va grandissant, que la représentation féminine s'affirme de plus en plus. D'autres viennent faire connaissance avec le Colloque. A tous je souhaite grande joie et bon travail.

Je ne veux pas manquer de saluer spécialement nos amis portugais. D'abord parce que, comme chaque fois, ils sont nombreux à avoir fait un long voyage pour nous rejoindre. Mais surtout parce que pour la troisième fois ils ont organisé un Colloque National en 1990, en reprenant le thème du Colloque de Fatima. A leur exemple, nos amis espagnols ont eux aussi, en 1990, organisé une importante rencontre nationale, dont les échos nous sont parvenus, très heureux. Aux Portugais et aux Espagnols, nos plus vives félicitations !

Nous vivons à l'heure de l'Europe. Les rencontres, les congrès, les colloques foisonnent de toute part qui ont l'avenir de l'Europe en point de mire. Le Pape Jean-Paul II a convoqué un Synode spécial sur l'Europe à la suite des mutations survenues en particulier à l'Est ; ce Synode s'ouvrira à Rome le 28 novembre prochain. Le CEP a été un pionnier en matière européenne puisque dès 1961 il voyait le jour avant même que ne surgisse l'idée d'une rencontre des évêques d'Europe. Plus que jamais aujourd'hui nous devons être attentifs à l'avenir de nos paroisses européennes et, par la confrontation de nos expériences, nous devons envisager la forme qu'elles devront emprunter et la vie qui devra les animer dans notre marche vers l'an 2000.

Pendant ce Colloque de Leuven, nous serons appelés à regarder la vie de nos paroisses, plongées dans la modernité, d'aucuns diront la post-modernité, de l'Europe occidentale.

Nous aurons donc à prendre conscience, une fois de plus, des changements survenus dans nos paroisses, de la situation nouvelle créée par l'évolution rapide de la culture européenne.

Nos deux derniers colloques, celui de Seggau et celui de Fatima, ont particulièrement mis en relief combien la vie des hommes et des femmes rencontrés par nos paroisses, combien cette vie s'est individualisée, différenciée, combien les appels que reçoit la paroisse sont divers, combien diverses aussi les attentes et les sensibilités. Une pastorale tout d'un bloc, estimant que tout ce qui est mis en oeuvre est bon pour tous, pareille pastorale court au devant de l'échec. Déjà beaucoup l'ont pressenti, qui ont fait surgir, au sein des paroisses, des groupes multiples et diversifiés qui ont pris en charge une part non négligeable des services classiques de la pastorale de base : équipes liturgiques, équipes catéchétiques, groupes de formation, équipes d'entraide, de diaconie, service de la prière, etc. Ces groupes sont animés de manière directe par des laïcs plus engagés que nous appelons "accompagnateurs de la foi" et qui exercent une responsabilité personnelle véritable.

Nous abordons ainsi le problème de la coresponsabilité. Celle-ci se situe à deux niveaux en ce qui concerne la paroisse. Le premier niveau est celui que nous venons d'évoquer : celui de la responsabilité personnelle et réelle des accompagnateurs de la foi, ces responsables de groupes d'accompagnement de la foi. Le second niveau est celui de l'instance de décision concernant les orientations et les objectifs qui impliquent de manière importante la vie de la paroisse. Dans la pratique, aux yeux des paroissiens et aux yeux du dehors, c'est au curé d'endosser la responsabilité de la décision, même si un organe de participation, le Conseil paroissial par exemple, existe déjà, comme dans le nombre de paroisses. Cette situation accentue toujours plus le décalage entre le fonctionnement effectif des organes de décision (souvent le curé) et, d'autre part, le sens de la responsabilité des laïcs personnellement engagés.

L'objet plus précis de notre présent Colloque sera, en confrontant nos expériences vécues dans différentes paroisses européennes, d'éclairer le fonctionnement de nos organes paroissiaux : Quel fonctionnement faut-il souhaiter pour que les laïcs qui agissent en vrais accompagnateurs de la foi puissent être aussi, avec le curé, véritablement responsables dans les prises de décisions essentielles pour la vie de la paroisse ?

La réponse à cette question ne se trouve dans la tête ni des experts, ni d'un maître en pastorale qui viendrait vous instruire. Elle sera le fruit de notre travail. Quelles seront nos conclusions vendredi ? Dieu seul le sait mais moi je sais qu'elles dépendent de nous.

Je vous souhaite à tous un Colloque fraternel, heureux et fécond.

4 Chef d'orchestre ou homme orchestre ?

Outfried Selg

En tentant de ramasser dans cette formule les résultats du Colloque et les constats relevés personnellement durant ces derniers mois, j'ai bien envie de vous rapporter une petite histoire qui m'est venue récemment à l'esprit, au moment de l'entracte d'une soirée de concert :

"Il y avait un jour un musicien qui souhaitait devenir un bon chef d'orchestre. Il avait assurément des talents en musique et rêvait d'une grande carrière.

Mais, un beau jour, le doute le saisit : sera-t-il toujours en mesure de diriger un grand orchestre avec toute la diversité et le grand nombre des instrumentistes ? Les musiciens le prendront-ils toujours au sérieux et le suivront-ils dans sa manière d'interpréter tel ou tel morceau ? Les oeuvres ne seront-elles pas altérées si, dans le souci de trouver l'interprétation la plus juste, il se risquait à des discussions répétées avec les musiciens ? Il pensa alors qu'il serait bien plus simple de jouer lui-même de tous les instruments nécessaires. Il apprêta donc tous ses instruments : grosse-caisse et tambours, un accordéon, une trompette et des grelots. Dans un coffre, il avait prévu en plus deux flûtes, un carillon et quelques autres instruments qu'il utiliserait à l'occasion.

Après quelques essais, voici que notre homme-orchestre était devenu l'attraction de la zone piétonne. On se rassemblait en nombre autour de lui et on trouvait plaisir à écouter sa prestation musicale, - les personnes ne ménageaient ni leurs rires ni leurs applaudissements et la

gratification financière pour les efforts consentis arriva tout naturellement. Dans ces conditions, notre musicien avait tout lieu d'être satisfait et finit par oublier son vieux rêve de devenir chef d'orchestre.



Comme il était tellement apprécié et qu'il n'existait pas beaucoup de musiciens de sa trempe, il était appelé non seulement à se produire dans la zone piétonne du centre-ville, mais également sur différentes

places des quartiers et faubourgs de la ville. Bien sûr que tant de sollicitations lui coûtaient des efforts accrus.

Mais personne ne pouvait l'aider, car les autres musiciens, pour la plupart, n'étaient capables que de jouer d'un seul instrument et n'avaient pas les moyens d'assurer, chacun à lui tout seul, la prestation d'un orchestre complet. L'abondance des bons conseils, par exemple l'indication des oeuvres et des instruments qui étaient à la mode en ce moment-là, ne firent qu'accroître ses difficultés et ne lui étaient d'aucun secours.

Il y avait bien quelques personnes, sincèrement désireuses de l'aider : elles assurèrent le transport des instruments d'un endroit à l'autre. Elles prirent en charge la publicité et ramassaient les cachets auprès des auditeurs. En fait, elles le confortaient encore dans son rôle. Et, ainsi, toute sa vie durant, il va être acculé à produire son "one man show", alors qu'au fond de lui-même il aurait tant aimé devenir un grand chef d'orchestre. Mais voilà, au fil des années, l'intérêt pour cet homme-orchestre s'est réduit et la plupart des gens s'en sont détournés pour répondre à d'autres sollicitations."

A partir de cette histoire, on peut continuer indéfiniment à fabuler et laisser libre-cours à son imagination. Mais plus on se laisse aller à ce jeu-là, plus clairement apparaissent des similitudes avec la situation effective du prêtre qui rêvait de devenir un bon curé. Là aussi, il ne semble pas qu'on puisse porter remède à sa situation, puisque personne ne paraît apte à prendre en charge toutes les tâches que le curé ou ses familiers prévoient et croient nécessaires d'assumer. Bien sûr que, dans nos paroisses, il y a des collaborateurs dévoués et de bonne volonté, mais qui, par leur manière de s'engager, bloquent en réalité l'évolution du rôle joué par le curé.

Apprécier dans quelle mesure cette situation s'est modifiée dans nos paroisses et cerner les contours effectifs que revêt la "vocation et la responsabilité commune de tous", voilà ce qui sera l'objet de notre travail de ce matin.

5 Echange d'expériences Introduction

Ernst Henau

Un échange d'expériences qui n'ait d'autre finalité que l'échange lui-même peut, en soi, avoir un sens. Mais dans le contexte qui nous réunit ici, cela ne suffirait pas ; en effet, tout congrès qui se respecte a pour finalité expresse de parvenir en plus à des points de vue nouveaux et, pour autant que possible, à l'élaboration de stratégies nouvelles.

En outre, le genre d'échange qui nous intéresse n'a pas pour objet l'expérience en général. Il s'agit plutôt des expériences amoncelées par la plupart d'entre nous dans la structuration d'un élément de la pastorale paroissiale qui s'appelle : la coresponsabilité ; expériences donc de difficultés rencontrées à ce propos, de frustrations encourues, de joies éprouvées lors de tentatives de mise sur pied, il s'agit aussi de conceptions acquises en cours de route, et de réalisations concrètes. Ces conceptions et expériences, nous voulons les partager dans l'espoir d'aboutir à une praxis ajustée, sinon améliorée : voilà notre but commun ici. En effet, il est important d'évaluer la distance qui existe entre l'expression de l'expérience concrète et la finalité de notre rencontre, qui est de définir au plus juste ce que devrait être la direction dans la paroisse, direction perçue comme un service rendu au croyant et qui, de ce fait, met sur pied, ou rend possible, des formules valables de partage dans la prise de décision autant que dans la responsabilité de la mise en oeuvre.

On peut distinguer plusieurs éléments ou, si vous voulez, plusieurs niveaux d'ordre logique (non chronologique) dans ce genre d'échange

d'expériences. Je n'en veux citer que deux, les plus importants : l'élément descriptif et l'élément normatif. Un mot d'explication pour chacun.

- L'élément descriptif : on vient de le dire, il s'agit d'expériences dans le domaine de la coresponsabilité dans la communauté de foi ; pour les partager, il faut d'abord les décrire, les exprimer, et de cette façon il sera possible de dresser une carte des différentes pratiques. Mais ce genre de description reste, la plupart du temps, assez superficiel.
- L'élément normatif : c'est dire qu'il faudrait pousser l'analyse plus avant, en portant l'attention sur ce qui précède l'agir. Et là nous nous apercevons que chaque pratique est guidée, consciemment ou inconsciemment, par des conceptions normatives ; et cela d'autant plus qu'il s'agit d'expériences dans le domaine ecclésial. En effet, on se sait lié à une révélation exprimée dans une tradition normative, l'Écriture et l'histoire de son exégèse.

Un échange d'expériences visant à l'établissement d'une stratégie éventuelle dans le domaine pastoral de la coresponsabilité ne pourra donc passer outre l'examen des éléments normatifs qui président à une praxis déterminée. Telle est la problématique à laquelle il nous faut maintenant réfléchir plus profondément.

5.1 La situation de fait

Nous venons de dire, le premier élément à prendre en ligne de compte pour un échange d'expériences est de type descriptif ou "inventaire". Il s'agit de l'échange des expériences faites par ceux qui sont chargés d'initier et/ou d'accompagner des candidats à la coresponsabilité. C'est généralement une sorte de mécontentement (ou de gêne) qui pousse à ce genre d'échange : on se trouve confronté à l'inertie des communautés de foi, à sa propre insuffisance, à des structures ecclésiales périmées, etc. Cela donne lieu à une contrainte, à une pression intérieure qui pousse à l'action ("il faudrait faire quelque chose") ainsi qu'à une disponibilité à la réflexion ("il faudrait réfléchir à ce qu'il y a à faire"). Cette disposition amène un désir de rencontre

avec des personnes qui se trouvent sous la même contrainte (de faire quelque chose) et font preuve de la même disponibilité pour la réflexion (sur ce qu'il faudrait faire). Bref, on veut confronter aux émotions des autres, sur ce même sujet, ce que soi-même on ressent. Cependant, l'échange n'est pas le fruit du seul mécontentement. Il peut être aussi le résultat d'un besoin positif de communication : on veut communiquer à d'autres ses expériences positives (ici, dans le domaine de la coresponsabilité) afin qu'ils puissent en tirer profit. Ce n'est pas nécessairement de l'arrogance, que de penser que ses propres expériences pourraient servir d'exemples pour d'autres. Mais dans les deux cas les expériences doivent d'abord être exprimées et thématiques.

5.2 Les données normatives.

L'échange se veut-il vraiment fructueux, un second élément va s'avérer important : la recherche des données normatives qui dirigent tout agir quel qu'il soit. Ainsi, tout agir dans le domaine de la coresponsabilité à l'intérieur de la communauté de foi sera conduit par une conception déterminée de ce que doit être cette communauté de foi. Si l'on ne s'imagine une paroisse que comme un ensemble de "mouvements" ou de "sociétés", on attendra d'abord de la hiérarchie (direction) qu'elle soit capable de coordonner, d'harmoniser les divers groupements, de les mettre en contact les uns avec les autres, de mettre sur pied des relations latérales sans pour cela vouloir limiter les initiatives propres à chacun de ces groupes. Si on se représente la paroisse comme le lieu où se transmet la foi dans une fidélité sans faille à la tradition ecclésiale, on attendra de celle-ci une direction forte (en général donnée par le curé) qui ait toujours l'"essentiel" devant les yeux. Par contre si on s'imagine la communauté croyante comme une sorte de communauté de contrastes, comment la définir autrement que comme un espace libre de toute domination par l'un ou l'autre groupe ?

À côté d'une conception bien arrêtée de ce qu'est la communauté de foi, sera également déterminante la conception du rôle de la direction, ou ministère, ou responsabilité, à l'intérieur de cette communauté de

foi. Ainsi, met-on l'accent sur le caractère sacré du ministère, on concevra ce sacré comme un élément nécessairement séparé de la trame de l'existence humaine, élément qui ne s'intégrera à celle-ci que par une méditation particulière du ministère; dans ce cas, la coresponsabilité des laïcs n'aura jamais qu'un rôle consultatif. Au contraire, si on est d'avis que le rôle du ministère n'est pas de rendre le Christ présent, comme si cette présence ne se réaliserait que par ce ministère; mais que cette présence, déjà pré-donnée dans la communauté de foi, est "révélée", approchée et adorée à travers lui, cette conception donnera forcément lieu à de toutes autres expériences.

Certains sont enclins à minimiser le rôle des éléments normatifs, à partir d'une aversion compréhensible pour ce qu'à leur propos ils appellent "théorie" (par opposition à la praxis); mais ils devraient se rendre compte que le rejet d'une théorie est aussi le fruit d'une (autre) théorie. Il n'existe aucun agir, et a fortiori aucun agir pastoral, qui ne soit porté par des éléments normatifs, donc théoriques; si on n'a pas conscience de ce principe, on deviendra l'esclave des situations de fait et on s'abandonnera à une "pastorale à la carte" dont l'exemple type est la satisfaction souvent irréfléchie des desiderata des fiancés pour la célébration liturgique de leur mariage.

5.3 La tension entre les éléments normatifs et la situation de fait

L'expérience est une sorte de synthèse résultant d'une tension entre les éléments normatifs qui guident une pratique déterminée et la situation de fait; ces deux éléments formant, en quelque sorte, la thèse et l'antithèse, on constatera presque toujours entre les deux, opposition et désaccord. Voici deux exemples:

- 1) On s'imagine la paroisse comme une communauté - force est de constater qu'il s'agit en fait d'une "association de consommateurs" (de biens spirituels) dont les membres n'ont entre eux qu'un lien fort lâche.

- 2) On remarque que dans une communauté donnée on soutient en théorie la totale responsabilité de tous les membres, mais que de fait, la pastorale ne lui laisse aucune place ou, au mieux, une place fort restreinte.

Voilà une situation qui va ranimer la réflexion, car on voudrait connaître les causes de cette opposition. La plupart du temps, ce qu'on donne alors comme explication se base sur l'expérience et sur l'intuition. On entendra dire, par exemple, que l'on constate chez les fidèles une forte appréhension vis à vis d'un quelconque engagement, surtout s'il comporte, à l'intérieur de la communauté, des responsabilités qu'il s'agirait de prendre sur soi. Les constatations et les intuitions personnelles sont, bien sûr, limitées en soi; cependant elles peuvent trouver confirmation dans les résultats des recherches scientifiques. L'inertie constatée dans maintes communautés, par exemple, peut s'expliquer par le fait que, des siècles durant, le peuple fidèle n'ait jamais eu droit de parole, et qu'il était impossible, par conséquent, de le motiver, en fort peu de temps, à assumer ses responsabilités. Mais d'autre part, n'oublions pas que, si nous nous en tenons aux seuls essais d'explication, nous courrons le risque de n'aboutir qu'à des considérations abstraites. En résumé, si on ne favorise que les éléments normatifs, on risque de perdre tout contact avec la réalité concrète; et inversement, si on ne prend en compte que la réalité de fait, on risque de se couper des apports de l'Écriture et de la Tradition.

5.4 La synthèse des deux

Il s'agira donc de combiner les données normatives et les situations de fait, dans un concept d'action cohérent. Cela ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un cadre théorique, c'est-à-dire à l'aide de concepts, sur la base d'arguments, d'idées régulatrices, etc. A partir de là, on pourra parvenir à des orientations pastorales pour une mise en pratique renouvelée de la responsabilité pastorale assumée en commun. Nous ne pourrions donc plus naviguer à l'aide de la seule boussole de nos expériences et de nos intuitions; nous devons

également nous laisser guider par les indications que nous livre la science. Alors seulement pourra se développer une théorie nouvelle, dont les impératifs seront extraits d'une praxis renouvelée ou tout au moins ajustée. Plus concrètement : dans ce processus nouveau, nous confronterons notre pratique aux conceptions que nous livrent et la théologie et les sciences humaines. La première nous donnera de quoi mettre au point, toujours plus finement, les principes normatifs qui guident notre agir ; les secondes nous aideront à mieux comprendre les situations dans lesquelles nous voudrions donner stature et forme à ces concepts normatifs :

5.5 Conclusion

Cette courte introduction avait un double but : d'abord montrer clairement et faire comprendre qu'un échange d'expériences ne peut se limiter à une phase purement descriptive : on s'y embourberait ; l'échange doit prendre également en compte l'analyse des éléments normatifs. Puis montrer que la recherche d'orientations pour une meilleure praxis dans le domaine pastoral de la coresponsabilité ne peut se passer des apports d'une approche scientifique du problème.

Partage des responsabilités

1 Aspects sociologiques

Otfried Selg

Je vais donc d'abord procéder à une approche sociologique du thème que nous avons retenu. Dans un premier temps, je m'attacherai à vous livrer les résultats de l'enquête qui avait été proposée en préparation à ce Colloque. Je me propose ensuite d'élargir la présentation du thème par quelques remarques d'ordre structurel, relatives aux remontées du travail effectué hier dans les groupes linguistiques. Dans une troisième partie à caractère plus spéculatif, en considérant le fonctionnement d'un point de vue sociologique, je tenterai de saisir l'articulation de l'exercice effectif des responsabilités de service et de coresponsabilité : cet apport est le fruit d'un travail élaboré lors d'une session et qui nous aidera peut-être dans nos réflexions futures. Pour finir j'aimerais vous rendre attentif à deux éléments-clés qui, selon mon expérience, vont permettre d'aboutir aux indispensables changements et évolutions dans le domaine du partage des responsabilités dans nos paroisses.

1.1 Résultats de l'enquête

Au total 547 personnes, originaires de 10 pays ont répondu au questionnaire que nous avons élaboré. Cet échantillon de population qui n'est certes pas représentatif se répartit ainsi :

Sexe :	féminin	32%
	masculin	64%
Age :	moins de 26 ans	9%
	entre 26 et 50 ans	38%
	plus de 50 ans	52%
Identité :	clercs	35%
	permanents past.	17%
	laïcs	48%
Lieu d'insertion :	grande ville	59%
	milieu urbain	15%
	milieu rural	22%
Pays d'origine :	10 - principalement l'Espagne (26%), la France (22%), l'Allemagne (17%), la Belgique (12%)	

Le questionnaire portait sur trois thèses d'ordre sociologique et sur quelques intuitions de Vatican II en rapport avec notre thème choisi. C'est en suivant cet ordre que je vais vous faire le compte-rendu des principaux résultats.

1.1.1 Baisse de la participation à la vie ecclésiale

Thèse : "La différenciation qui touche la société et tous les domaines de la vie a amené avec elle une particularisation de l'aventure existentielle de chaque personne. Celle-ci a pour effet de rendre de plus en plus inefficace un mode de Pastorale conçu comme un tout uniforme et destiné à tous (Cf. Fatima). La capacité d'intégration de la communauté paroissiale s'atténue, en dépit d'un intérêt manifestement croissant dans notre société pour le religieux."

Premier constat : deux tiers des personnes sondées confirment notre hypothèse qui disait que les manifestations organisées par l'Eglise et destinées à tous sont de moins en moins fréquentées :

Manifestation	oui	?	non
Office dominical	68%	2%	27%
Office en semaine	62%	8%	24%
Conférences/sessions	66%	7%	23%

A peine un tiers émettent un avis différent. Autre constat : les différences d'appréciation entre prêtres et laïcs sont très minimes. En Autriche et au Pays-Bas, on peut noter un accord assez massif avec notre proposition. Au Portugal, par contre, la plupart des réponses se situent entre "un peu" et "pas du tout d'accord".

A propos des motivations du choix, il se dégage un consensus relativement massif : 87% affirment (plus ou moins fortement), que beaucoup de gens quittent l'Eglise, en raison des tensions qui se font jour entre les conceptions de vies adoptées par la société et celles que prône l'Eglise.

Une des causes invoquées pour expliquer le décalage entre la vie des gens et les propositions de l'Eglise tient au rôle social particulier du curé. Le fait que le curé est moins concerné par les problèmes de la société

est considéré comme exact est diversement apprécié est considéré comme inexact
selon les domaines

	est diversement apprécié	est considéré comme inexact
Mariage et vie de couple	Recherche du rôle et de la profession	Age/mort
Régulation des naissances	Culture/loisirs	
Education des enfants	Politique	
	Questions sociales	

Il faut ajouter que les prêtres rangent le domaine "recherche du rôle et de la profession" dans la première colonne et le domaine "Age/mort" dans la seconde. Ailleurs on note peu de différences notoires. Une appréciation particulière assez nette par contre apparaît dans deux pays : en Espagne et en Italie on ne prête pas de rôle particulier au prêtre, dans les domaines "Questions sociales" et "Age/mort".

1.1.2 Accompagnement de la foi

Thèse : "La situation dans laquelle évolue l'homme d'aujourd'hui fait appel à des accompagnateurs de la foi individuels dont le charisme et la mission sont directement de l'ordre du don de Dieu. (Cf. Seggau). Au-delà même de la responsabilité du curé la paroisse est appelée à porter de manière responsable le souci de la foi."

85% des réponses expriment leur total accord et 15% un accord partiel avec cette autre proposition : mener une vie chrétienne au cœur d'une société pluraliste est possible dès lors qu'elle est accompagnée par des gens ayant des conceptions semblables.

88% pensent que tout chrétien baptisé et confirmé est appelé à remplir ce rôle d'accompagnement. Pour ce qui est de la personne qui appelle à cette fonction, voici le classement des réponses établi selon les diverses catégories :

ensemble des réponses prêtres		laïcs
Dieu	Paroisse	Dieu
Prêtre	Prêtre	Prêtre
Paroisse	Dieu	Paroisse
Evêque	Evêque	Evêque
Pape	Pape	Pape

Il n'y a eu aucune réponse qui remettait en cause le fait que la paroisse se devait de favoriser, de soutenir et de compléter l'accompagnement de la foi. A propos de la question annexe qui tentait de savoir si la paroisse remplissait effectivement ce rôle, les réponses se situent de façon très nette entre "partiellement" et "?".

Les tendances sont moins prononcées dans les réponses qui concernent l'égalité de dignité et de capacité à bâtir la communauté :

	exact	partiellement exact	faux
Prêtres	73%	18%	07%
Laïcs	61%	20%	17%
Moyenne globale	64%	19%	14%

Toujours est-il que 85% se sentent responsables de la foi des autres gens.

1.1.3 Qui prend les décisions ?

Thèse : "Considérée comme le lieu et l'espace qui doit permettre, encourager et compléter l'accompagnement de la foi, la paroisse saura répondre à sa vocation, dans la mesure où celui qui dirige (en sa qualité de serviteur de l'Eglise) et les accompagnateurs de la foi (en

tant que sujets de la communauté) s'attachent à prendre ensemble les décisions utiles pour la vie de la paroisse."

A la question de savoir qui, pour ce qui est des questions importantes, prend effectivement les décisions, voici comment se présentent les réponses :

Curé + Laïcs paroissiale	Conseils avec curé	Communauté
Sacrements	Finances	-
Horaire et préparation des offices	Fête paroissiale	-
Transmission de la foi	-	-

En rapport avec notre thème, il y a deux aspects qui ont été fortement soulignés : d'une part le pourcentage des personnes qui situent le droit de décision effectif dans la colonne "Curé seul" se situe entre 3% et 38%, soit une moyenne de 17%. Et, d'autre part, de toute évidence, ni l'ensemble des pratiquants, ni la communauté de tous les baptisés ne décident de quoi que ce soit.

D'où alors mon interrogation : le diktat d'une seule personne (en l'occurrence celui du curé) s'est-il simplement transformé en une oligarchie aux mains des groupes actifs (Néocléralisme) ?

La participation aux décisions des personnes et groupes concernés, caractérisée par "Décisions d'ordre consensuel ou prises à la majorité" est cependant estimée à 23%. 35% des personnes pensent qu'on pratique la consultation ou qu'on a la possibilité d'émettre un avis et 31% optent pour une forme de "participation aux décisions", sans toutefois apporter d'autres précisions. En dernière analyse il apparaît clairement que, dans le domaine de la prise de décision, la paroisse reste "la boutique du curé".

1.1.4 Perspectives d'avenir

Pour ce qui est des exigences d'avenir et de l'acceptation des intuitions de Vatican II, des réponses données se dégagent une image relativement uniforme :

86% expriment leur accord avec le fait que nul ne peut se dispenser ou être exclu des tâches paroissiales.

94% des personnes sondées pensent que chacun doit avoir la possibilité de contribuer, selon ses capacités, à l'organisation de la vie paroissiale.

Le fait qu'une responsabilité partagée présente un lien direct avec le témoignage que l'Eglise donne d'elle-même à la face du monde est une affirmation considérée comme "exacte" par 82%, comme "partiellement exacte" par 10%.

91% des personnes qui ont répondu à notre enquête estiment que le partage des responsabilités permettra effectivement d'être davantage au service de l'homme.

De profondes divergences sont à noter par contre par rapport à l'affirmation (intuition conciliaire) qui dit que, pris dans leur ensemble, les croyants ne peuvent se tromper. Voici la répartition des opinions exprimées :

	exact	partiellement exact	faux
Prêtres	62%	27%	10%
Laïcs	51%	24%	20%
Moyenne globale	54%	24%	20%

Pour finir nous avons à nous prononcer sur une dernière question : dans le cas de la responsabilité partagée, à quoi le curé devait-il être particulièrement attentif ? Voici le classement qu'on peut établir à partir des réponses :

Point d'attention	Globalement	Prêtres	Laïcs
Que tous se sentent à l'aise	1.	3.	1.
Constituer le "peuple sacerdotal"	2.	1.	2.
Collaboration de divers services	3.	2.	3.
Concilier les opinions divergentes	4.	4.	4.
Suivre les enseignements de l'Eglise	5.	5.	5.
Suivre les directives épiscopales	6.	6.	6.
Acquérir, accroître le patrimoine	7.	7.	7.

De manière globale on peut affirmer que, pour l'essentiel, nos propositions ont été approuvées par la majorité. Sur certains points se sont exprimées quelques nuances qui ne manquent pas d'intérêt et qui, en fait, reflètent la réalité concrète de chacun de nos paroisses. Conscients que cette enquête ne se voulait pas être représentative, mais simple "action research" (base de discussion de notre thème), nous ne pouvons utiliser les résultats en dehors du cadre de nos réflexions qu'à certaines conditions. Nous pouvons toutefois relever qu'avec les participants à notre Colloque nous sommes en présence d'un consensus assez prononcé, aussi bien au regard du constat de la situation présente que des perspectives d'avenir.

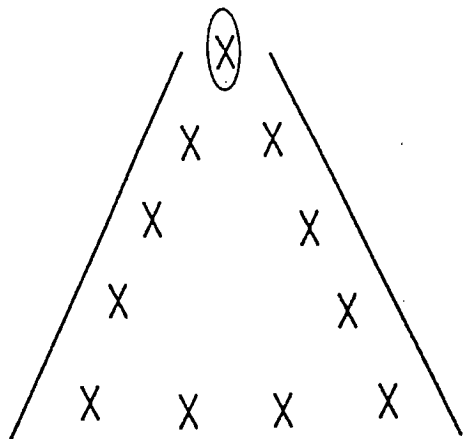
Vous trouverez une analyse plus détaillée dans les documents complémentaires, en appendice du compte-rendu de notre Colloque.

1.2 Principes d'ordre structurel

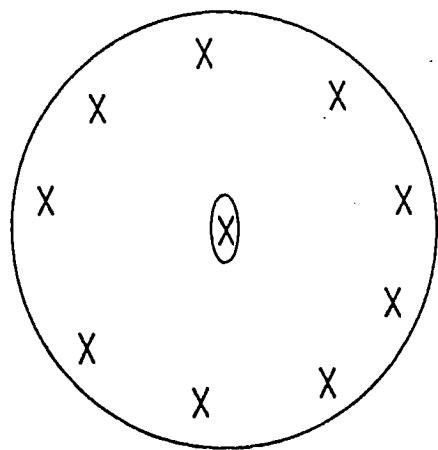
1.2.1 Considérations générales

Au-delà des avis émis par les personnes interrogées, les structures évoquées peuvent, elles aussi, être révélatrices de la situation véritable de nos paroisses. Dans une structure autocratique on ne peut pas

travailler selon un schéma de type coopératif. A la longue du moins, même avec la meilleure des volontés, on se trouve devant une impossibilité.

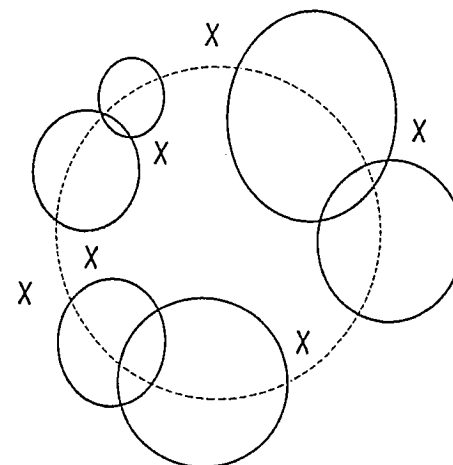


Tant que tout converge au même endroit, là où se situe l'intégralité du pouvoir de décision, tout dépendra du bon vouloir momentané de la personne "dominante".



A la suite de Vatican II, dans nombre d'esprits, le schéma pyramidal a cédé le pas à un schéma en forme de cercles concentriques : Prêtre - Conseil paroissial - Cercle des collaborateurs - Membres de groupes et d'associations - Assemblée dominicale - Assemblée des jours de fête - Assemblée présente aux obsèques - Personnes se situant en marge de la paroisse. Mais ce modèle est, lui aussi, "centraliste" et dresse des barrières selon des critères d'appartenance qui peuvent, pour les "gens du dehors", se révéler parfois comme des obstacles (insurmontables). La prétention d'ouverture et de perméabilité de ces cercles, qui est d'ailleurs constamment mise en avant, s'avère être en fait une chimère, bien plus qu'une réalité vraiment tangible.

Le partage des responsabilités présuppose que la "direction" soit clairement définie, notamment en délimitant les fonctions et en spécifiant les domaines réservés : ainsi, les autres responsabilités complémentaires pourront être également précisées et reconnues. A ce moment-là seulement, la responsabilité personnelle et la coresponsabilité deviendront effectivement opérationnelles et permettront à chacun d'en faire l'expérience. Pour atteindre cet objectif, il faudra, pour un certain temps du moins, créer des groupes ou des équipes de cheminement qui, dans leur responsabilité propre, cherchent à atteindre les objectifs précis que se sont fixés les membres de ces regroupements (par exemple approfondissement de la foi, préparation aux sacrements, animation de célébrations, accompagnement des personnes dans certaines situations particulières, services caritatifs, etc.)



En cela, je ne pense pas d'abord à des groupes homogènes (où l'on se sent très bien) de "bons chrétiens", qui se confortent mutuellement et qui, au regard des gens du dehors, se situent en élites. Je songe plutôt à des personnes qui - après un minimum de préparation - se risquent à un cheminement avec d'autres personnes (également en recherche), avec la possibilité :

- de refaire des expériences fondamentales, en donnant à celles-ci de nouveau un visage renouvelé (demande, partage, action de grâce, confiance, etc.),
- de redécouvrir le sens des symboles comme les représentations et les clés indispensables pour comprendre le quotidien de l'existence humaine (car, en cette période de "post-modernité" cette compréhension ne va plus de soi),
- de faire l'expérience d'une foi qui donne sens à notre vie concrète et qui contribue à la renouveler.

Ces groupes deviendront réellement structurants pour la communauté dans la mesure où l'activité de ces derniers ne se limite pas simplement à remplir des tâches de manière quasi autonome, mais où cette activité s'opère dans un réel esprit de coresponsabilité, en lien permanent avec l'ensemble de la communauté paroissiale.

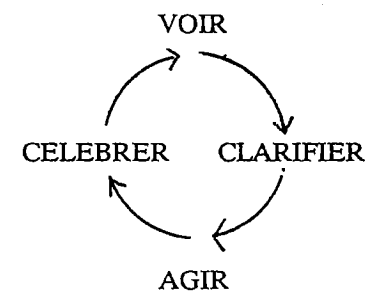
Partager les responsabilités présuppose une structure coopérative et pour chacun personnellement (individu ou groupe) au moins un début de définition des compétences en matière de participation et d'influences exercées. Et en pareil cas, il faudra tenir compte des données de base et en même temps des circonstances locales liées aux personnes et aux événements.

1.2.2 Résultats des carrefours linguistiques

En reprenant les remontées des groupes linguistiques, je me suis arrêté, en me plaçant toujours du point de vue des aspects sociologiques de notre thème, à quelques points marquants :

- 1. La responsabilité de chacun - qui doit non seulement s'exercer dans le domaine privé de chaque personne, mais qui s'applique tout autant à la communauté ecclésiale - est une réalité théoriquement admise, mais elle ne se vérifie que de manière limitée au plan pratique. Le fait qu'elle puisse s'exercer davantage semble parfois imputable au bon vouloir momentané du curé. Quand des laïcs sont amenés à prendre des responsabilités et ne sont pas mandatés par le curé, très facilement ils sont soupçonnés de vouloir se mettre en avant.
- 2. De manière générale, la coresponsabilité est comprise comme une participation au ministère. Mais, d'après le Concile, il y a une responsabilité indépendante du ministère, et cette responsabilité revient à tout un chacun - également à la paroisse.
- 3. Il est exact qu'on ne peut pas (plus ?) appeler un certain nombre de laïcs à une collaboration. Cela justifie-t-il pour autant qu'on se cramponne à des structures de type autocratique ? Ne faudrait-il pas plutôt essayer de faire prendre conscience et tenir compte de la responsabilité propre des laïcs ?
- 4. Les nombreux glissements au niveau des constats, vers des généralités, des options, des bons vœux, donnent à penser que les exigences fondamentales, nécessaires à un agir cohérent, ne vont guère de soi. A moins que ce soit là une parade pour ne pas regarder en face une réalité peu reluisante.

Pour ma part, je me sers toujours, et cela m'aide beaucoup, d'un simple schéma :



- 5. En raison des nombreuses appréhensions et hésitations signalées, je voudrais encore vous rendre attentifs à une autre articulation dont il faudra tenir compte, si l'on veut s'assurer du bon fonctionnement d'une véritable coopération :
 - tâche à accomplir (objectifs partiels visés, fonctions)
 - instance de décision (au quotidien)
 - responsabilité (compte à rendre à la direction/à l'ensemble).

Ces trois facteurs, tant pour chaque personne en particulier que pour les groupes, doivent être correctement reformulés - en se basant sur les apports et connaissances techniques existantes - pour permettre la mise en place d'un travail conçu selon le type du partenariat.

- 6. Du moment qu'on n'accepte pas de définir clairement la responsabilité du prêtre et celle des laïcs, on ne disposera pas non plus des conditions élémentaires, indispensables à la réussite d'une collaboration de type partenarial. Et nous savons, tous, combien cela finit par peser et par devenir invivable.
- 7. Dernière constatation : la plupart des arguments invoqués pour défendre ou pour nier la responsabilité de chacun, également ceux qui sont employés en faveur ou contre des décisions à prendre en commun dans les groupes, sont teintés par le "fonctionnel", je m'explique : on pense toujours au succès immédiat (à court-terme). Un certain nombre de groupes ont aussi mis l'accent sur un aspect spirituel qui se situe à l'opposé. La formule (bien catholique) du "et-et" a par contre du mal à s'imposer dans la pratique.

1.3 Responsabilité de direction et d'action

Pour éviter de nous enliser dans la réflexion sur le passé et dans des généralités, je vais tenter à présent de tracer les grandes lignes du schéma de fonctionnement des compétences qui entrent en jeu au plan paroissial, un schéma tel qu'il a pu être esquissé au cours des derniers mois, à la fin d'une session, comme point de départ à des applications plus concrètes.

A ce moment-là, nous avons essayé d'introduire une distinction de principe entre la responsabilité dans la direction et la responsabilité dans l'action et, à partir des trois dimensions de base de la Pastorale, à rechercher les exigences essentielles que comportait chacune d'elles. Les résultats de cette recherche, vous pouvez les découvrir sur le tableau projeté à l'écran. Je vais d'ailleurs rajouter quelques explications supplémentaires, concernant l'emploi de certains termes.

Le Concile dit : "Pour que les croyants grandissent pour ne former qu'un seul corps, le Seigneur a appelé certains d'entre eux à un ministère de service" (PO 9). Ils auront à charge de guider le peuple de Dieu, de lui apporter leur soutien et de l'accompagner. On peut également associer au sacerdoce ministériel les permanents et une partie des bénévoles de la Pastorale (Cf. texte du Concile sur la transmission des charges). En raison de leur mandat ecclésial, ils participent, à la place qui est la leur, au ministère de direction.

Cependant (du moins, c'est ainsi que je lis les textes du Concile) tout ce qui est entrepris au plan de la vie et de la foi, même ce qui concerne le champ d'action et de responsabilité du baptisé/confirmé, est subordonné à ce ministère. Bien sûr que parfois il y a des points de convergences, car la responsabilité de direction et la responsabilité d'action ne sont pas des domaines totalement indépendants l'un de l'autre, mais constituent deux responsabilités concomitantes au service d'une même mission.

Sur le plan de la responsabilité de direction, l'évangélisation (d'aujourd'hui) à travers l'homélie, l'éveil religieux et la catéchèse trouve son pendant, au plan de la responsabilité d'action, dans la (re)conversion ou l'approfondissement de la foi. (Mgr Lehmann, dans une de ces interventions récentes, avait souligné que la notion de conversion, en tant que décision personnelle de chaque individu, devait impérativement faire partie des préoccupations pastorales.)

R e s p o n s a b i l i t é	
de direction	d'action
Ministres et collaborateur	Ensemble des baptisés/confirmés

Pour l'annonce (fonction prophétique)

Annoncer (actualiser) le message évangélique	Reprendre (de manière sans cesse renouvelée) le chemin de la conversion
Appeler à la conversion	Approfondir la foi
Accompagner les croyants	Témoigner de sa foi

Pour la communauté

Prendre en charge la présidence de l'Eucharistie	Participer (activement) à la célébration de l'Eucharistie
Conférer les sacrements	Avoir recours aux sacrements pour y puiser les forces vitales
Faire entrer dans le corps entier de l'Eglise	S'intégrer dans le corps entier de l'Eglise

Pour la vie de tous les jours

Découvrir et mettre en oeuvre des charismes	Consacrer du temps aux autres et faire bénéficier les autres de ses propres capacités
Rendre attentif à des besoins et aux personnes nécessiteuses	Mettre en place des services caritatifs et les rendre opérationnels
Prier pour la communauté	Prier les uns pour les autres

Dès lors que ce type de réponse fait écho, même dans un état encore embryonnaire, au message de foi, le ministre peut proposer la réconciliation et accompagner les croyants, du moment qu'ils témoignent de leur foi entre eux et en présence des autres gens (dans le quotidien de leur existence, tout comme dans l'accompagnement de la foi d'autres personnes).

La célébration de l'Eucharistie - la Théologie se plaît constamment à le rappeler - se veut source et accomplissement de la communauté ecclésiastique : elle ne le sera jamais, tant qu'elle reste un organe de consommation géré par le prêtre et simplement mis à la disposition d'un nombre plus ou moins élevé de croyants. Par contre pour atteindre son objectif, la responsabilité de tous, autant au niveau de la préparation qu'à celui de la mise en oeuvre, doit pouvoir être visible et exercée de fait (Cf. par exemple les liturgies en semaine).

Au mandat du ministère de direction qui confère le pouvoir de distribuer les sacrements, en puisant dans le trésor de grâces de l'Eglise, correspond, dans le domaine de l'action, la demande des sacrements, destinés à favoriser la réussite dans la vie personnelle et à promouvoir les conditions et dispositions requises pour y parvenir. (Pour me faire mieux comprendre : si cela est du ressort de la responsabilité des baptisés et confirmés, l'inquiétude du curé qui s'interroge s'il doit prendre en charge lui-même la préparation aux sacrements ou s'il doit confier la tâche à des catéchistes" de la communauté, n'a plus aucune raison d'être. La seule question qu'il pourrait à la limite se poser, c'est de savoir comment il va pouvoir aider ces mamans.)

C'est un aspect non négligeable du ministère de direction dans l'Eglise que d'intégrer à l'ensemble de l'Eglise la "portion d'Eglise" qui lui a été confiée, ce qui veut dire qu'il aura à coeur d'être le militant qui défend sur place le bien de l'Eglise dans son ensemble ou d'autres éléments de cette Eglise (par exemple les Missions) et qu'il défendra aussi les intérêts au plan local (par exemple les intérêts de l'Evêché). Les chrétiens auront également à changer leur mentalité qui fait qu'ils sont peu préoccupés de l'Eglise diocésaine et, à plus forte raison, de l'Eglise au plan mondial, même si leur participation est déjà effective au niveau de la vie concrète de la paroisse.

Pour pouvoir commencer à mettre en place et expérimenter de telles initiatives, il faudra, en conformité avec l'esprit du Concile, que, à la mesure de ses moyens, chacun se prenne du temps et ne néglige pas de mettre à profit ses capacités, non seulement en vue de son bien-être personnel et de celui de sa famille, mais au bénéfice de la communauté. Et cela reste une possibilité offerte à chaque individu en particulier ou au groupe (accompagnement de la foi). D'ailleurs j'y avais également déjà fait allusion dans la seconde partie qui traitait des aspects d'ordre structurel. La charge de direction consisterait donc à ce niveau à repérer les charismes existants, à les authentifier et à les mettre à profit auprès de ceux "qui en sont privés", dans la mesure où cela ne se fait pas automatiquement.

La recherche des besoins de la communauté et le fait d'y rendre attentif font partie de la responsabilité de direction. La création et la mise en route d'oeuvres caritatives, par contre, peuvent être, directement et de manière tout à fait normale, prises en charge par des personnes qui en seront elles-mêmes responsables. Il me paraît important de souligner un dernier aspect : c'est que toute initiative humaine reste limitée et superficielle si elle ne s'insère pas dans l'action même de Dieu.

En particulier, quand nous nous heurtons, dans des situations concrètes, à nos propres limites, il nous reste toujours la possibilité de nous remettre en toute confiance à Dieu dans la prière. Dans le cadre de la direction de la communauté comme dans celui de son organisation, il nous faut ménager du temps et porter une attention particulière à la prière.

Cet essai de définition est sans doute incomplet et appelle des corrections ou des compléments. J'ose espérer cependant qu'il pourra être utile à la suite de nos échanges et permettre de mieux concrétiser l'idée de la responsabilité partagée.

1.4 Valeurs et possibilités d'action

Ce ne sont ni les difficultés de la situation actuelle ni les injonctions des théologiens qui assureront le succès ou provoqueront l'échec d'une direction qui soit service et d'une coopération de type participatif. Mais ce qui sera déterminant avant tout, ce sera la capacité des personnes qui y sont impliquées à étendre le champ de référence à des valeurs (développement de la personnalité).

1.4.1 Valeurs et Collaboration

Les valeurs sont des priorités

- qu'une personne se donne, en choisissant parmi des alternatives,
- qu'elle se fixe, tout en mesurant les enjeux,
- qui deviennent les normes de son agir quotidien,
- et dont la mise en oeuvre, dès lors qu'elles conduisent au succès, lui procurent du bonheur.

C'est précisément de valeurs empiriques de ce genre qu'il est question et non pas de je ne sais quelles idées philosophiques ou théologiques. Le théologien et pédagogue anglican Brian Hall et le Père Benjamin Tonna, un sociologue, au cours des dernières décennies, ont montré de manière surprenante qu'au fond de chaque personne est ancré tout une échelle de valeurs qui, selon les circonstances, freinent ou accroissent les possibilités d'action.⁴

Les personnes qui disposent actuellement d'une responsabilité de direction auront à se situer et à choisir : conscientes de leur responsabilité, vont-elles continuer à exercer leur pouvoir de manière autoritaire ou vont-elles, dans le sens prôné par Vatican II, avoir à coeur de se mettre au service de la communauté des croyants ? Les

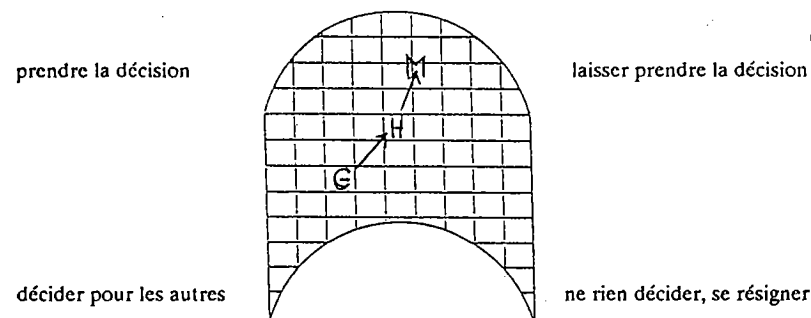
4 Cf. O. Selg Itinéraires d'accès à des valeurs vécues. Augsburg, 1990.

chrétiens engagés eux aussi auront à choisir : vont-ils continuer à se soumettre et compenser le malaise qui en découle par des décisions souveraines à leur niveau ou, au contraire, seront-ils disposés à prendre réellement leur responsabilité et à accepter le rôle de direction du curé. De cette clarification nécessaire dépendra non seulement l'efficacité du travail des personnes, mais aussi le rôle de l'Eglise dans la société de demain.

Niveau du développement	Type de la personne qui dirige	Comportement des collaborateurs
Transcendental personnelle	Serviteur	Responsabilité
Personnel	Manager	Participation à l'action
Social	Organisateur	Alignement
Individuel	Tyran	Soumission

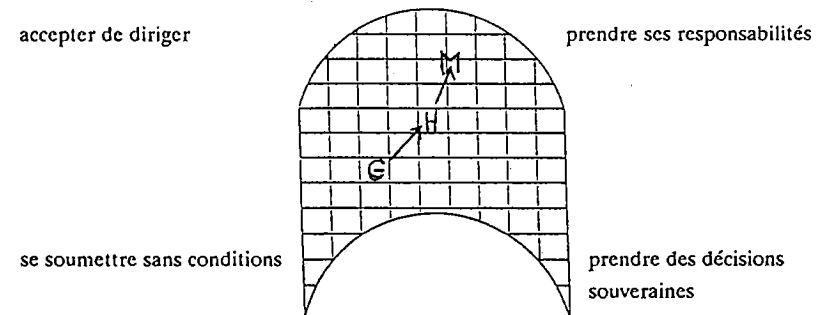
1.4.2 Valeurs dans un "champ de tensions"

Ce qui, lors de nos débats et sessions, a permis de nous situer par rapport à notre comportement habituel et de faire en connaissance de cause des choix porteurs d'avenir, ce fut notre schéma des différentes forces qui s'exercent :



Là où la direction (en passant par-dessus la tête des gens) tente de prendre des décisions où, en cas d'échec de cette tentative, y renonce, elle reste prisonnière de la "volonté dominatrice". Ce n'est qu'au moment où elle parvient à s'en dégager et qu'elle s'attache à un rôle de service et permet à d'autres personnes en situation de responsabilité de prendre les décisions qui sont de leur ressort, que peut prendre forme une responsabilité partagée qui soit vraiment profitable à l'homme.

Appliqués aux membres de la communauté, les pôles autour desquels s'exercent les tensions pourraient être définis ainsi :



Si un jour vous disposez d'une heure, essayez donc de vous situer dans ce schéma, pour voir où vous en êtes exactement à l'intérieur de ce champ où s'exercent les tensions (A). Ensuite, si vous vous donnez en plus la peine de localiser par la lettre (H) votre situation antérieure et par la lettre (D) la position que vous aimeriez occuper dans un an, vous aurez facile de mesurer le chemin parcouru et de repérer les

efforts qu'il vous faudra fournir ou les conversions qu'il faudra éventuellement envisager pour ne pas manquer les objectifs fixés.

Si l'examen théologique devait laisser apparaître que, pour le fonctionnement interne de l'Eglise, il faille adopter les principes d'une "direction conçue comme un service" et "d'une responsabilité propre à chaque individu", la conséquence qui s'impose sera celle-ci: "Aidez l'homme à grandir!" Mais là nous abordons déjà un thème qui pourrait faire l'objet d'un autre Colloque.

2 Coresponsabilité paroissiale et vie personnelle

Simon Knaebel

La réflexion du Colloque porte sur le partage des responsabilités, en paroisse, au service des hommes. Il n'est donc pas étonnant que les débats dans les carrefours soient polarisés par les problèmes de structures, de fonctions, d'autorité et de responsabilité. Ces problèmes structurels sont d'une importance décisive, car, de leur compréhension dépend un meilleur partage des responsabilités et un meilleur exercice de l'autorité dans la paroisse comme dans l'Eglise. Mais ces problèmes ne doivent pas occulter la finalité de toute structure, telle que l'Evangile nous la propose: le service de l'homme, l'attention au plus faible, la prévention pour chacun. Il a pour intéressant de relire vos réflexions à ce sujet, en les classant et en y joignant quelques réflexions susceptibles d'éclairer vos pratiques.

2.1 Vie personnelle, familiale et professionnelle

Ce qui frappe d'emblée dans vos réponses, ce sont les changements que la vie et les engagements paroissiaux entraînent pour votre vie personnelle, familiale et même parfois professionnelle. Vos responsabilités non paroissiales sont nombreuses et parfois lourdes. Le monde dans lequel vous évoluez est compliqué voire impitoyable. Dans votre profession, ce sont l'efficacité et la rentabilité qui dominent (peut-être certains sont-ils tentés de reproduire ce modèle dans la pa-

roisse). Tout cela vous laisse peu de temps disponible pour la famille et à plus forte raison pour la paroisse. A cela s'ajoutent une démobilitation liée au mauvais fonctionnement de la paroisse, aux blocages ou aux conflits. La paroisse est trop peu souvent un lieu où un partage de vie peut s'effectuer, et cela à la différence de groupes ou communautés plus chaleureux et accueillants parce que plus petits et plus motivés.

Deux remarques peuvent déjà être faites ici :

- Conjoindre une vie familiale, professionnelle et paroissiale peut être difficile. Beaucoup sont alors tentés de délaisser d'abord la paroisse parce qu'elle fonctionne mal. Ne peut-on pas invoquer ici les nombreux passages de l'Evangile qui parlent de la difficulté qu'il y a à évangéliser ? de la terre ingrate ? L'exemple de Jésus lui-même et de ses disciples n'est-il pas un chemin de difficulté jusqu'à la croix ?
- Mais il ne suffit pas de dire que la difficulté est inhérente à l'évangélisation et à la vie chrétienne. Il faut encore savoir analyser les données et les enjeux humains de la paroisse. D'où l'importance du travail du sociologue. La paroisse est en effet une donnée sociale qui obéit à des lois sociales : références à une autorité, principes de gestion, régulation et organisation de la vie paroissiale. C'est dans la mesure où le chrétien connaît et accepte les lois humaines de tout groupe et de toute structure sociale que les chemins de l'évangélisation se trouvent davantage ouverts. De nombreux motifs de conflits se trouvent alors éclairés. L'Evangile n'est pas extérieur aux réalités sociales, à plus forte raison si elles se réclament de lui.

2.2 Personne et paroisse

Vous avez justement beaucoup insisté sur les difficultés des relations à l'intérieur de la paroisse. Tantôt ce sont le curé et les clercs qui sont "propriétaires" de la paroisse ; tantôt c'est tel groupe de laïcs. Vous constatez généralement que la coresponsabilité fonctionne mal. Vous déplorez en particulier des dysfonctionnements qui vous touchent personnellement. Si les décisions prises en commun ont en général

plus de poids, elles signifient cependant aussi que les personnes individuelles se retranchent derrière l'anonymat d'un acte collectif. D'où un sentiment d'essoufflement qui s'accroît encore lorsqu'on est en présence de décisions difficiles à prendre, voire de conflits.

Même si l'on n'est pas en présence de situations conflictuelles, il y a le problème de l'éparpillement des groupes et des orientations pastorales. Ici vous posez la question : qui ou quel organe de décision ou de régulation va mettre en relation tous les groupes de la paroisse ? C'est le difficile problème des critères de la décision et du choix des priorités.

D'autres intervenants aborderont cette question au niveau des sciences sociales et de la théologie pastorale. Pour ce qui est du devenir individuel dans la vie paroissiale, nous pouvons seulement constater ceci : la paroisse est le lieu d'un vécu humain et d'une expérience de la foi. Si beaucoup y réalisent leurs aspirations à une vie chrétienne en communauté, nombreux sont ceux qui, au contraire, déplorent un fonctionnement très imparfait de la structure paroissiale. La tentation est alors grande de se replier sur la sphère privée (comme nous l'avons analysé à Fatima en 1989, voir Documentation Catholique n° 1991 du 1er octobre 1989, p. 853-855), ou de chercher dans d'autres groupes, ce que la paroisse ne peut offrir.

On tombe ainsi sur la distinction entre communauté et assemblée, spécifiquement chrétienne, qui peut éclairer le débat. La paroisse participe en effet de l'une et de l'autre notion. On appelle communautaire ce qui est commun à un certain nombre de personnes. « La communauté suppose normalement, selon le sociologue Jean Remy, un territoire à l'intérieur duquel l'individu trouve à accomplir ses divers besoins et aspirations sociales ». La famille et le village rural sont à cet égard les modèles dominants. Mais peut-on parler, en ce sens familial et rural, de communautés chrétiennes ? Surtout si l'on considère que notre monde est de plus en plus urbanisé, avec la démultiplication des attirances que cela entraîne. La crise de la paroisse est le signe de ce que le tissu d'Eglise, où chaque chrétien se sente accueilli, reconnu et soutenu, n'existe plus ou pas encore. La justification la plus grande de la paroisse est alors dans l'assemblée de l'Eglise primitive (kaléo : appeler ; ek-klésia : assemblée). Celle-ci est

manifestement, pour un grand nombre de chrétiens, le seul lieu d'appartenance ecclésiale. Voilà pour la paroisse un gage d'avenir. La paroisse est en effet la seule structure ecclésiale à être héritière de l'eekklesia primitive. A condition toutefois qu'elle cesse d'être exclusivement culturelle pour retrouver les trois aspects des assemblées primitives : "l'enseignement des apôtres" (la Didascalie), c'est-à-dire la prédication de l'Évangile ; la Koinonia, c'est-à-dire la "charité fraternelle" ou encore la "vie commune" ; enfin, la prière et la "fraction du pain", c'est-à-dire le repas du Seigneur. Cette fonction des assemblées chrétiennes, qui a duré, semble-t-il, jusqu'à la fin du temps des martyrs, est très proche de la demande que les uns et les autres formulent aujourd'hui : annonce de l'Évangile, soutien mutuel et vie liturgique.

2.3 Vie spirituelle

Plusieurs carrefours ont justement insisté sur la nécessité d'une formation spirituelle et ecclésiale. D'autres appellent de leur vœux une spiritualité propre au laïc. En général le besoin de formation se fait sentir. Un tel faisceau convergent est très prometteur. La vie des paroisses ne peut que passer par la maturité des chrétiens qui les composent. Encore faut-il que la charité soit vigilante. Il arrive en effet que les personnes ne soient envisagées dans nos paroisses que sous l'aspect de leur fonction. L'Évangile est ici à nouveau fort éclairant : relisons par exemple les principales rencontres de Jésus dans les Évangiles : Nicodème, la Samaritaine, Zachée, etc. Jamais la fonction ne prime sur la personne. De même la vision primitive des charismes dans l'Église est traversée par le primat du respect de la personne sur les nécessités de la fonction (1 Co 12).

2.4 Paroisse évangélisatrice ou à évangéliser ?

Voilà qui nous amène à notre dernier point qui est la finalité de tous les autres. Quel sens aurait en effet l'existence et l'animation de nos paroisses sans le commandement de l'évangélisation ? Certains d'entre vous signalent la différence numérique entre nos paroisses et les masses humaines qui nous entourent. Comment les approcher, comment aller vers eux ? La question est d'autant plus aiguë que les sectes labourent le terrain, non sans succès. Beaucoup d'entre nous sont pris dans une tension entre l'engagement paroissial au service de ceux du dedans, et un travail missionnaire auprès de ceux qui sont loin. Les deux voies sont évidemment légitimes et également nécessaires. Mais il en va de la paroisse comme de chaque croyant : tous deux sont appelés à se convertir pour se mettre au service de l'Évangile. Il est possible que la coresponsabilité, telle que nous sommes en train de la (re)définir, soit une traduction assez adéquate et actuelle de la conversion (métanoïa) à l'Évangile. Pourvu qu'elle soit directement au service de l'évangélisation.

3 Les obstacles à la coresponsabilité

Ernst Henau

L'histoire de la structuration sociale de l'Eglise nous fait assister au développement de, grosso modo, deux types de communautés. D'une part on trouve les petites communautés (des "églises domestiques" du Nouveau Testament aux "communautés de bases" d'aujourd'hui). Ce sont des communautés réduites et présentant une vue d'ensemble aisée. D'autre part, il y a la paroisse territoriale. A travers l'histoire de l'Eglise, c'est cette dernière qui s'est imposée comme la forme normale d'une communauté de foi, bien qu'il y eût toujours (et qu'il y aura toujours) des tentatives de remise en valeur de ces petites communautés originelles, en les présentant parfois comme une alternative orthodoxe à la paroisse territoriale (songeons par exemple à ce qu'on appelle les "nouvelles communautés" de type charismatiques).

Je poserai comme thèse, pour les temps d'aujourd'hui, que le type "paroissial" est, et restera, la forme dominante de la structuration sociale de la communauté chrétienne de foi, même si la plausibilité de ce type a fortement baissé, surtout en milieu urbain. J'ajouterai que l'histoire de la structuration sociale de l'Eglise ne donne pas lieu à une sorte de théologie darwinienne, selon laquelle la communauté de foi connaîtrait une évolution permanente vers des formes toujours plus parfaites de structuration. Elle ne permet pas non plus un retour en arrière qu'on qualifierait de "nécessaire". En effet, il n'est pas possible de sauter certains développements de l'histoire, ni d'en lisser les périodes rugueuses. En outre, le type "paroissial" offre des chances inestimables qu'il serait dommage de galvauder.

A mon avis, ce n'est pas le fruit du hasard que ce furent précisément ces deux types de communauté chrétienne qui aient vu le jour et qui se soient développés au cours de l'histoire. Ils paraissent au contraire être le produit des lois socio-psychologiques :

- certaines personnes ont besoin de communauté dans le sens de contacts intimes, de fraternité, d'engagement actif. Ils ne se sentent à l'aise que dans une communauté réduite, mesurable et sécurisante.
- d'autres personnes, au contraire, et elles représentent le plus grand nombre, préfèrent garder des distances. Elles souhaitent pour leur vie un encadrement religieux, mais comme une sorte de légitimation d'arrière-plan. La paroisse territoriale répond le mieux à cette attitude, qui est du reste encouragée - nous le montrerons plus loin - par les structures sociales actuelles.

3.1 La paroisse territoriale

Mais, en principe, elle présente une structure d'accueil qu'on chercherait vainement ailleurs. En fonction de quoi elle est à même d'atteindre - en principe toujours - n'importe qui, donnant par là stature et réalisation à sa fonction missionnaire et au témoignage "éruptif" de miséricorde et de générosité. Par dessus tout, elle est à même d'apporter au grand nombre, au moyen des sacrements entourant les moments-charnières de la vie, ainsi qu'au moyen des grandes célébrations religieuses, une aide importante dans l'élaboration de la vie personnelle comme dans la recherche du sens de cette vie. Et ceci nous permet de faire référence au dernier membre de la phrase annonçant le thème de ce colloque : "... au service des hommes."

Cependant, si la paroisse veut rester vivante, une structuration communautaire s'avérera nécessaire en son sein également ; on verra donc ressurgir le besoin de petits groupes. D'ailleurs, ce ne sera que de cette manière que la paroisse se revitalisera en permanence, car, de

par sa structure même, elle favorise plutôt la passivité et la "consommation" que l'engagement et la coopération. Une paroisse, réellement vivante, connaît donc ces petites communautés dotées d'une direction souple et pratiquant la coresponsabilité.

Cette responsabilité est nécessaire d'abord et avant tout pour des raisons de principe. En effet, tous les baptisés sont des sujets dans l'Eglise et non des objets de celle-ci. Lumen Gentium l'a montré en suffisance. Tout ce qui est dit sur le peuple de Dieu s'applique aussi bien aux laïcs qu'aux clercs et aux religieux. Par leur baptême-confirmatio, tous appartiennent au peuple de Dieu, de sorte qu'il existe, à ce niveau, une "réelle égalité". La différenciation ne se trouve donc pas dans l'être-chrétien mais dans la variété des vocations et des fonctions.

Comme tout un chacun est appelé par son nom, tout un chacun est responsable de la communauté du Peuple de Dieu dans l'unicité et le non renouvellement de son histoire personnelle, avec l'accent sur le fait - fort justement relevé dans un des groupes de travail - que les dons personnels de chacun servent à l'édification du Corps du Christ tout entier.

Elle est également nécessaire pour des raisons pragmatiques ; et cette constatation a été faite dans pratiquement tous les groupes. Il est même étonnant que ceux-ci se soient bornés à ne relever que des raisons de cet ordre. Ainsi, on a avancé que la direction autocratique d'une paroisse heurte de front la sensibilité contemporaine et doit ressembler à un "corps étranger" ("Fremdkörper") dans une société démocratique. On a dit aussi qu'il est devenu pratiquement impossible d'obtenir la coopération des fidèles sans parler de coresponsabilité. On a dit encore qu'il n'est plus possible, à l'heure actuelle, d'élaborer une pastorale qui fasse droit à la diversification sociale d'aujourd'hui en se passant de la coopération de beaucoup. Enfin, on a fort justement fait remarquer qu'un "plus" en responsabilité produit un surplus d'intérêt pour une pastorale proche des gens ; ou que des décisions prises et présentées en groupe ont plus de chances d'être mises à exécution.

Dans les groupes, certains se sont - à juste titre - posés la question si les laïcs n'étaient pas accablés par tous ces appels à plus de participation dans les affaires de la paroisse. En effet, une surcharge

aurait comme conséquence, à court terme, que les volontaires en deviendraient frustrés. Il s'agira donc de bien baliser les limites à ne pas dépasser, fixées par la société actuelle. Celle-ci, en effet - nous l'avons dit plus haut - favorise beaucoup plus la prise de distance que l'engagement. Pour mieux saisir ce dont il s'agit ici, rappelons-nous ce que nous avons découvert, lors d'un précédent colloque.

Dans la société moderne la religion ne tient plus la place qu'elle occupait auparavant, et ce fait est l'aboutissement d'un processus historique commencé il y a plusieurs siècles. Déjà au 17^{ème} siècle prend naissance et se développe une conception de la religion selon laquelle - du moins en principe - celle-ci ne devrait plus être considérée comme le lien spirituel entre les couches de la société. Après la Réforme, et surtout pendant les guerres de religion, celle-ci fut à l'origine de polarisations et de luttes qui conduisirent la société presque au bord du gouffre. Une situation qui servit précisément de bouillon de culture à cette théorie que la religion devait être déclarée affaire privée, pour que la société survive à ce déchirement. En 1621, Hugo Grotius, une des grandes figures de l'histoire des Pays-Bas, publia le tout premier traité du Droit des Gens : *De jure pacis ac belli*, traité qui, à l'encontre de la théorie courante à l'époque, ne faisait plus de Dieu le fondement du droit, mais bien la nature humaine, sans aucun intermédiaire. Depuis que les hommes se battent entre eux au nom de Dieu, écrit-il dès la première page de son livre, le fondement du droit nommé "Dieu" a été détruit. C'est la nature humaine qui en est le fondement, et elle doit le rester. Il faudrait trouver au droit un fondement "etsi Deus non daretur", quelle que soit l'absurdité d'une telle hypothèse.

Ce qui représentait l'opinion de la couche supérieure de la société, couche mince mais influente, incarnée dans quelques intellectuels des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, gagne, au 19^{ème} de plus en plus de terrain et, au 20^{ème} traverse toutes les couches de la société pour entrer dans le domaine public. Et ceci fut rendu possible par ce qu'on a appelé la "différenciation sociale". Qu'entendons-nous par là ? Pour le comprendre, commençons par comparer notre société actuelle à celle qui l'a précédée. Dans cette dernière, les gens vivaient dans des espaces sociaux voisins les uns des autres, mais qu'aucun lien social fixe ne reliait entre eux (communautés villageoises, de quartier, etc.). Ces espaces sociaux délimitaient pour la plus grande part le rayon

d'action de l'individu, et cela presque dès sa naissance ; l'échelle des valeurs auxquelles celui-ci avait à se conformer lui était donnée à l'avance ; il ne pouvait se soustraire à certaines règles de conduite, basées sur la religion.

La vie n'était donc pas, alors divisée en segments, comme c'est le cas à l'heure actuelle, dans une société mobile et différenciée. Le travail s'accomplissait la plupart du temps, sur le lieu même où l'on vivait ; on trouvait sur place les loisirs et l'instruction rudimentaire dont on avait besoin, c'est à dire dans le village ou dans le quartier, dont la famille faisait partie intégrante. Et la religion jouait dans tout cela le rôle de facteur d'intégration ; c'est elle qui liait ensemble (reliigare) les diverses facettes et segments de la vie, en un tout offrant à l'existence humaine sens et sécurité confiante, de la naissance à la mort. La société moderne, par contre se caractérise par une "segmentarisation" de la vie : le domaine du travail s'est détaché de la vie familiale ; plus tard celui de l'enseignement et de la formation en fit de même ; plus tard encore celui des loisirs. Tous ces secteurs sont progressivement devenus des entités en soi, soustraites à la tutelle de la religion, et se développant selon leurs lois propres.

Les résultats de cette évolution, que nous venons d'esquisser, sont vécus de manière ambivalente par l'homme d'aujourd'hui. D'une part, celui-ci se rend bien compte qu'elle lui apporte un surcroît inouï de liberté (dû à la disparition de la pression sociale exercée par de petites communautés se réclamant de la religion comme source de valeurs), ce qui lui permet d'organiser sa vie comme bon lui semble, contrairement à ce qui se faisait avant. Il peut aller où il veut, faire ou ne pas faire ce qu'il veut. D'autre part, il se sent exagérément interpellé, et de multiples manières. De tous les segments ou domaines de la vie sociale arrivent sur l'homme contemporain des appels à l'engagement. On lui demande de devenir membre d'un parti politique, d'un syndicat, de l'une ou l'autre organisation culturelle ; on le presse de s'affilier à un club sportif, de faire partie d'un comité d'action ou d'un conseil de parents ; on l'invite à participer à toutes sortes de manifestations ; on compte sur lui pour qu'il s'engage dans l'un ou l'autre mouvement. En outre il se voit assaillir par toutes les formes possibles de publicité ou de bataille d'opinion, qui prétendent le séduire ou l'entraîner à des actions bien mises au point.

Devant tant d'exigences, d'invitations, d'appels auxquels il est livré, l'homme contemporain ne peut plus rien faire d'autre que de prendre ses distances. Et il le fait en se retirant dans une sphère privée (la famille, certaines relations) qui va devenir pour lui comme une zone-tampon contre l'insistance obsédante d'une société différenciée. C'est pour lui une nécessité absolue, s'il ne veut pas se laisser avaler par cet ogre social aux appétits aussi voraces que variés. Ce besoin de "distanciation" fait donc partie d'une ligne de conduite élémentaire, d'une stratégie de survie qui permette de rester soi-même dans la société extrêmement complexe qui est la nôtre. Cette évolution a changé radicalement la place de la religion dans la société. Elle est devenue un domaine, un segment parmi tant d'autres. Elle n'est plus le facteur d'intégration dans une réalité sociale unique parce qu'unifiée. Elle va donc, elle aussi, faire l'objet de cette prise de distance que l'homme a élaborée face au chant multiforme des sirènes sociales. Vu cette situation il est plutôt un miracle qu'on trouve encore tant de gens qui s'engagent dans les paroisses et qui prennent parfois des responsabilités très étendues.

Dans l'évolution que nous sommes en train de décrire, nous assistons en outre à l'apparition d'un autre phénomène, corollaire du premier : pour compenser la perte de sa force d'intégration sociale, l'Eglise s'est insensiblement transformée, passant de communauté de vie à organisation bureaucratique ; mais une Eglise dans laquelle la conscience collective voit plus une organisation qu'une communauté, ne présente que peu d'attrait ou d'invitation à rejoindre ; on ne l'apprécie plus que sous l'angle de l'utilité. On utilise une organisation (par exemple un syndicat) quand le besoin s'en fait sentir ; dans le cas de l'Eglise, c'est la même chose. On va trouver le responsable quand il s'agit d'un moment-charnière de la vie et on attend, de sa part, un rituel approprié, puisque l'Eglise est l'organisation qui "sert" à ça. Mais pour le reste, on la laisse tranquille.

La plainte régulièrement entendue dans les groupes de travail, plainte qui veut qu'on ne trouve, dans les paroisses, qu'une minorité de gens disposés à prendre sur eux une part de responsabilité dans la pastorale, trouve ici son explication. Nous nous trouvons devant une situation donnée, qui donne naissance à un problème d'ordre structurel, et ce

problème, nous ne sommes pas à même de le résoudre... du moins si nous voulons cette société démocratique et pluraliste dans laquelle nous vivons.

Il n'y a pas que des problèmes d'ordre socio-structurels qui rendent malaisés l'engagement et la prise de responsabilités. L'Eglise elle-même présente également toute une série d'obstacles que les groupes ont mentionnés, souvent de manière implicite. Je me bornerai ici à une simple énumération avec un mot de commentaire ; dans la conférence suivante on tâchera de trouver des éléments de réponse aux problèmes soulevés.

3.2 La double ecclésiologie de Vatican II

Chacun sait que le concile a rendu sa place centrale à l'image du "Peuple de Dieu". Par là on voulait mettre l'accent sur la vocation commune à tous les chrétiens, qui est d'être des sujets dans l'Eglise, participant au sacerdoce commun, sur la base de leur baptême-confirmation. Le ministère hiérarchique est mis en rapport avec ce peuple de Dieu parce qu'il est au service de "l'entièreté" de celui-là.

A côté de la description de l'Eglise comme peuple de Dieu, le concile propose une seconde image : celle du Corps du Christ. Là aussi on a à faire à une description qui indique une égalité foncière entre tous les chrétiens, lesquels, sur la base de leur baptême-confirmation, font partie du Corps dont le Christ est la tête. Mais cette égalité fondamentale n'efface pas une grande diversité.

Ces descriptions rendent possible l'élaboration d'une vue globale sur l'Eglise en tant qu'institution hiérarchique ; ce qui fut fait entre autres aux chapitres 3 et 4 de *Lumen Gentium*. L'Eglise y est divisée en plusieurs groupes, fondamentalement différents les uns par rapport aux autres, et cependant tout aussi fondamentalement en relation les uns avec les autres. Il s'agit de trois groupes : les évêques, les prêtres et les laïcs. Le Concile voit dans le pouvoir de juridiction, conféré par l'ordination, la différence essentielle entre les trois.

Pourtant on n'a pas encore réussi à réunir ces deux images en un ensemble cohérent. Pottmeyer parle à ce propos de "juxtaposition" laquelle serait le résultat d'une mise en relation d'une ancienne et d'une nouvelle manière de concevoir l'Eglise : "pyramide hiérarchique" et/ou "communion" comme base de toute l'ecclésiologie. Cette juxtaposition a même trouvé son application sur le plan pratique : on a laissé telles quelles les structures hiérarchiques, mais à côté on a mis sur pied d'autres organismes (les conseils), émanations du concept "peuple de Dieu", mais à fonction purement consultative : conseils paroissiaux, pastoraux, presbytéraux etc. Il est bien évident que cette juxtaposition sera à la source de tensions permanentes. Et cela d'autant plus que le nouveau Code se remet à fortement insister sur l'organisation hiérarchique de l'Eglise.

3.3 La théorie du prêtre-médiateur

Un deuxième obstacle rend la coresponsabilité du laïc fort difficile à réaliser : la conception courante sur le prêtre et sur sa fonction. On sait que Vatican II a utilisé le terme de "mission" pour décrire la fonction sacerdotale. Laquelle mission comporte une relation "vers les deux bouts". Mission signifie d'une part : être remplaçant (vicaire) de celui qui a envoyé ou qui continue à envoyer ; d'autre part : être au service de ceux auxquels on est envoyé. L'essentiel dans le service sacerdotal comme dans les interventions ministérielles (hiérarchiques) réside dans le mandat de mener au Christ la communauté de foi ; c'est Lui, en effet, son origine et son chef ; c'est Lui qui agit en elle et par elle.

Mais nous sommes les héritiers d'une toute autre conception du prêtre, conception qui s'est développée à partir du Concile de Trente et qui détermine encore de nos jours, pour une grande part, la mystique du sacerdoce : le prêtre est vu comme un médiateur dans le sens que l'histoire des religions donne à ce mot. L'accent n'est pas mis sur la mission (le service) mais sur le pouvoir. Façon de voir qui, faut-il le

dire, est loin de favoriser la prise de responsabilités chez le non-prêtre, le laïc.

3.4 Le recours aux laïcs en cas de nécessité

Il devient de plus en plus évident que le système pastoral reposant sur le seul prêtre se trouve en grande difficulté partout en Europe. Cette situation provoque bien sûr des états d'âme : nostalgie du passé ou son exaltation, fuite en avant, rationalisation secondaire et d'autres encore. Il faut tout faire pour motiver à nouveau les jeunes en faveur du sacerdoce : c'est là un devoir urgent et personne ne peut s'y soustraire. Mais il y a un danger : celui d'attendre le salut d'une stratégie qui consisterait à profiler la fonction sacerdotale dans la direction qu'on vient de décrire, car cela ne se ferait qu'au détriment de la vocation propre du laïc. On peut déplorer la régression actuelle des vocations sacerdotales ; mais on peut aussi voir dans cette situation un "kaïros", un moment de grâce qui consiste en la prise de conscience de la véritable vocation du laïc à l'intérieur de l'Eglise. Ce qui ne sera possible que si l'on cesse de considérer la mise au travail du laïc comme une sorte de service des urgences. Et cela vaut aussi bien dans la vocation de chef du laïc lui-même que dans celui du prêtre. Beaucoup de laïcs, en effet, se considèrent comme des coopérateurs de pasteurs surchargés, desquels ils reprennent une partie du travail qui normalement, devrait être accompli par ceux-ci. Ils ne sont donc pas réellement motivés de l'intérieur, à partir de leur baptême-confirmation, pour reprendre ce service qu'ils n'ont pas appris à considérer comme "leur affaire".

Je terminerai ces réflexions en signalant deux autres problèmes. Tout d'abord il y a le fait que les changements intervenus dans le domaine des rapports entre autorité et coresponsabilité ne se sont pas produits de façon synchrone à travers le monde. Il est évident que les pays, où existe depuis longtemps la tradition démocratique, éprouvent beaucoup plus de difficultés vis-à-vis des conceptions sur l'autorité en vigueur dans l'Eglise, que les pays qui ne connaissent pas cette tradition. La solution du problème pouvait se trouver dans une loi-

cadre générale qui laisserait place à des solutions locales et à des formes appropriées de coresponsabilité. Il faut bien dire, cependant, que les plus récents développements vont dans une toute autre direction : ce sont les tendances centralisatrices qui sont en train de l'emporter.

Le second problème a été signalé dans certains groupes et a déjà été traité plus haut dans cet exposé. Il concerne le rôle de l'Eglise dans la société actuelle. L'Eglise y est devenue un secteur parmi les autres, et de ce fait elle ne peut que s'organiser comme le font les autres. Les paroisses - surtout celles des Eglises qui disposent de puissants moyens financiers - sont menacées d'une évolution régressive qui ferait d'elles un ensemble de comités, de groupes de travail, de commissions de toutes sortes, s'occupant de nombre de choses importantes mais ne laissant que peu d'espace et de temps à l'essentiel : l'approfondissement de la foi, son témoignage, sa propagation. Mais si c'était vrai, comment la prophétie de Zacharie (déjà cité par O. Selg) pourrait-elle jamais se réaliser : "Nous voulons vous accompagner, car nous avons entendu dire qu'Elohim est avec vous" (Za 8,23).

4 Foi et conversion des coeurs

Cardinal Daneels (Homélie)

Frères et soeurs,

Notre rencontre autour de l'autel de cette cathédrale Saint Rombaut a lieu à la fête de l'apôtre saint Thomas. Elle ne peut être une simple coïncidence. Mettons alors à l'écoute notre coeur et notre esprit à ce que la liturgie de cette fête veut nous communiquer.

L'extrait de l'Evangile de saint Jean, que nous lisons en ce jour et centré entièrement sur la foi. Le point culminant en est la dernière phrase : "Bienheureux celui qui croit ce qu'il n'a pas vu." Aujourd'hui cette parole nous est adressée, à nous aussi : "Heureux sommes-nous qui croyons sans avoir vu."

"Partage des responsabilités au service des Hommes" : ainsi se présente le thème qui vous a tous réunis ces jours au Colloque. En ces jours où dans nos paroisses des groupes de laïcs de toutes sortes prennent des responsabilités, il se pose le problème de la coopération et de l'entente réciproque. Comment faut-il coopérer pour que la paroisse devienne vraiment une communauté de disciples croyants, fidèles au Christ ? Cette attitude suppose bien sûr des exigences d'organisation, d'articulation et d'harmonie, des domaines où les sciences humaines ont à nous apprendre bien des choses. Nous ne pouvons pas omettre leurs acquisitions si nous aspirons à devenir une communauté ecclésiale fonctionnant sagement.

Mais cela n'est pas le premier but de notre rencontre en ce jour autour de la Parole de Dieu. La coopération ne se fait pas sans la foi, puisque nous travaillons dans un lien ecclésial qui ne se fonde pas uniquement

sur une justification humaine ou sur des techniques, mais aussi sur une conscience commune de croyants. Et que nous dit la foi au sujet de cette coopération de prêtres et de laïcs ? Comment la foi peut-elle interpréter tout cela ? Car nous serons bienheureux si nous y croyons, même si nous n'y voyons pas clair. La première chose à accepter, même si nous ne le voyons pas, c'est que chaque responsabilité dans la communauté chrétienne est avant tout service et non pouvoir. "Vous avez entendu que les rois et les puissants dominent leurs sujets ; cela ne peut pas être le cas chez vous. Celui qui veut être le plus grand, qu'il soit le plus petit et que celui qui règne soit celui qui rend service." Chaque responsabilité - qu'elle soit grande ou petite, qu'elle soit celle d'un prêtre ou d'un laïc - est service. La question, que nous devons nous poser tous, est la suivante : "Est-ce que je rends service ?" Paul se pose la même question, mais la formule autrement : "il faut toujours estimer l'autre plus grand que soi-même." Qui regarde la responsabilité et le pouvoir avec les yeux de la foi, se rendra compte du fait que "commander dans la communauté chrétienne, c'est servir. Et que selon la parole de saint Paul : "il faut toujours estimer l'autre plus grand que soi-même."

Mais il y a plus. Toute responsabilité dans l'Eglise, qu'elle soit celle du prêtre ou du laïc, repose sur un don, reçu gratuitement de la part du Père de qui vient tout don sur la terre. Même si nous avons des talents, des qualités, des compétences et des diplômes, même si nous pouvons compter sur nos propres connaissances et forces, sur notre créativité, toute responsabilité dans l'Eglise du Christ est avant tout un don. Nous ne l'avons pas mérité, nous l'avons reçu gratuitement. Nous ne sommes jamais les propriétaires d'une communauté, ni son père, nous ne sommes que les intendants et les serviteurs. C'est pourquoi aucun d'entre nous ne peut se prévaloir de prérogatives ou de droits - ni le prêtre ni le laïc, nous ne pouvons que nous plonger davantage dans l'action de grâce et dans l'adoration, de Celui qui nous a faits qui nous sommes. "Qu'est-ce que vous avez que vous n'avez pas reçu d'ailleurs, dirait saint Paul. Alors pourquoi vous glorifier ?"

Enfin pour qui regarde la paroisse avec les yeux de la foi, le but de tout ce que nous faisons c'est la communion. Certes cette communion ne nous dispense pas de mettre en oeuvre tous les moyens humains dont nous disposons. Mais avant tout nous devons avoir le regard de la foi

qui voit les racines de cette communion : elle n'est pas purement humaine, elle est en Dieu dans la communion de la sainte Trinité, du Père, du Fils et de l'Esprit. Si cette communion se fonde en Dieu il faudra toujours nous souvenir, du fait que dans tous les conflits éventuels, nous ne pourrions pas faire l'économie de la foi, l'espérance et la charité qui sont la vie même des enfants de Dieu, les fils du Père. Au-delà des évidences naturelles ou des impossibilités humaines pour en sortir, nous devons avoir la foi en ce qu'auprès de Dieu rien n'est impossible ; au milieu des perplexités lorsque toutes les issues semblent bouchées il faudra avoir l'espérance qui n'accepte jamais que l'avenir soit bouché ; au milieu de la dureté de notre cœur, du vouloir avoir raison, revendiquer son droit, il y a la charité, qui, elle, supporte tout, ne se laisse jamais décourager, croit tout et espère tout.

Frères et Soeurs, en cette Eucharistie en plein milieu de vos travaux je voudrais vous inviter à la conversion du cœur, à la foi, l'espérance et la charité, à l'esprit de service, à l'action de grâce, à la communion. Certes, tout cela ne rend pas la réflexion, le dialogue, la concentration, le colloque, inutile ou superflu. Mais lorsque vous regardez le problème de la collaboration en paroisse avec le regard de la foi, vous verrez qu'il est impossible de ne pas inclure dans les conclusions du Colloque cette invitation à la foi et à la conversion du cœur. Car ce n'est pas pour rien que Dieu nous rassemble en la fête de saint Thomas pour nous dire : "Bienheureux ceux qui croient ce qu'ils n'ont pas pu voir". Chaque ministère dans l'Eglise - ordonné ou pas ordonné, de prêtre ou de laïc - est un service, non un pouvoir, est un don, non uniquement compétence ou force humaine. Chaque ministère dans l'Eglise vise la communauté, la communion, et est basé sur l'amour. De chaque conflit éventuel nous ne pouvons sortir sans la foi qui voit plus en avant, sans l'espérance qui ne se laisse jamais décourager, sans l'amour plus fort que tous les conflits. Prions pour obtenir la foi et la conversion du cœur par la méditation de saint Thomas apôtre.

Perspectives et conclusions

1 Réflexions pour le futur

Ernst Henau

Dans notre introduction de la journée d'hier, nous avons souligné que la communauté chrétienne se constituait selon deux modèles : le petit groupe homogène et chaleureux d'une part, la paroisse traditionnelle de l'autre. Les propos que nous avons tenus vous ont sans doute fait mesurer combien nous croyons toujours que la paroisse a sa raison d'être. Précisément dans les circonstances actuelles, elle semble être parfaitement capable de prendre en compte des besoins apparemment contradictoires : ménager un espace à la communauté qui agit en raison même de sa foi et donc aussi, par voie de conséquence, se mettre au service des personnes qui ne prennent part que de manière occasionnelle aux activités proposées par la paroisse. Si nous privilégions cette stratégie qui est engagée en même temps sur deux fronts, c'est qu'elle se fonde d'abord sur une série d'arguments

théologiques que je vais tenter de formuler de manière claire et succincte :

- la nécessité de prendre en compte l'exigence évangélique qui appelle à concilier la radicalité avec la miséricorde et la charité,
- la nécessité de diffuser et d'annoncer le message évangélique,
- la nécessité de donner des formes concrètes à l'exigence d'être au service de l'homme, notamment en donnant un sens à l'existence humaine et en assurant l'accompagnement de cette vie.

Le choix d'une double stratégie repose également sur une série de constatations qui sont le fait des Sciences humaines :

- la paroisse présente les meilleures possibilités d'accueil de ce comportement de distanciation si typique de notre société, également des différences de relations avec l'Eglise qu'il engendre,
- la paroisse est la première à pratiquer cette nécessaire ouverture qui lui fait combattre toutes les tendances sectaires,
- la paroisse touche le plus grand nombre de personnes du fait qu'elle ne pose qu'un minimum d'exigences à celui qui veut y adhérer.

Dans le temps, Karl Rahner avait formulé une alternative : "ou bien un système de paroisses qui quadrillent l'ensemble du terrain, ou bien des oasis, mais bien florissantes". Cette présentation, à notre avis, nous enferme dans un faux dilemme. Nous devons chercher à concilier les deux objectifs, car les deux sont intimement liés : sans paroisses, pas de communautés florissantes et, à l'inverse, sans oasis où fleurissent des communautés chrétiennes, pas de paroisses vivantes !

Cette double stratégie cependant ne sera jamais opérationnelle, du moins tant que l'on continue à considérer la paroisse comme une entreprise aux mains d'une seule personne. Pour les raisons fondamentales et concrètes que nous avons déjà évoquées hier, une paroisse ne pourra répondre à sa finalité (dans le sens de la présentation de Simon Knaebel), que dans la mesure où elle est le lieu où peut s'exercer une responsabilité partagée avec la visée d'être au service de l'homme. Et pour atteindre cet objectif, il faudra éliminer les obstacles déjà évoqués plus haut :

1.1 Clarifier les représentations ecclésiales

Sur un plan théorique et normatif, on se gardera bien de faire un usage sélectif des documents conciliaire et post-conciliaires. Même s'il arrive qu'on puisse rejeter la théorie de la juxtaposition des deux images d'Eglise, il faut noter aussi et surtout que certaines personnes aiment à citer couramment le n° 31 de "Lumen Gentium" qui confère au laïc la mission essentielle de construire la cité terrestre. Evidemment, dans ces cas, on passe allégrement sous silence les n° 33, 34 et 35 qui soulignent sans équivoque que les laïcs partagent la mission sacerdotale et prophétique de l'Eglise. A côté des troisième et quatrième grandes parties de la Constitution dogmatique sur l'Eglise, dans lesquelles sont définies les charges respectives de la hiérarchie et du laïc, il existe encore une seconde partie qui concerne le peuple de Dieu et qui précède justement ces deux autres parties.

Nous le savons bien, cet ordre de présentation n'était pas l'ordre retenu initialement. Mais la réalité, qui fait qu'on a placé délibérément cette seconde partie avant les deux autres, mérite bien d'être appelée la "Révolution copernicienne" de Vatican II.

Mais, au-delà de ces considérations, il existe encore un autre texte de Lumen Gentium, rarement cité, alors qu'il fait partie des grandes nouveautés issues du Concile et devrait donc, à ce titre, être pris en compte dans notre propos : "Mais le même Esprit-Saint ne se borne pas à sanctifier le peuple de Dieu par les sacrements et les ministères, à le conduire et à lui donner l'ornement des vertus, il distribue aussi parmi les fidèles de tous ordres, répartissant ses dons à son gré en chacun' (I Co 12,11), les grâces spéciales qui rendent apte et disponible pour assumer les diverses charges et offices utiles au renouvellement et au développement de l'Eglise, suivant ce qu'il est dit : 'C'est toujours pour le bien commun que le don de l'Esprit se manifeste dans un homme' (I Co 12,7)⁵.

C'est à présent à la théologie pastorale qu'appartient la tâche de transposer ces idées dans des modèles d'action concrets. A ce niveau,

⁵ Lumen Gentium 12

je me rangerai volontiers derrière la proposition de Zerfass qui fait la distinction entre agir chrétien, agir pastoral et agir ministériel.⁶

L'agir chrétien est un agir qui vise à imiter de manière implicite ou explicite le comportement de Jésus, un comportement qui aide, encourage, conforte et console. L'agir pastoral est un agir au service du comportement chrétien. Il s'agit de l'accompagnement des autres chrétiens, pour leur offrir les moyens de se risquer à leur tour à suivre la voie de Jésus. Le rôle de l'agir ministériel enfin consiste à mettre chacune des communautés particulières en lien avec sa source et à les mettre en lien les unes avec les autres. Elle ne doit, en aucun cas, se substituer aux charismes propres à la communauté ni les étouffer non plus : au contraire, elle a pour tâche de les susciter et de les encourager.

1.2 Véritables formes de la coresponsabilité

Partant de là, il faudra éviter un second écueil. La responsabilité dans l'Eglise ne pourra effectivement s'exercer que dans la mesure où l'on aura compris comment s'articulent les différents services inhérents à l'Eglise. Il s'agit, en effet, du peuple de Dieu, uni au Christ dans l'Esprit pour s'élever vers le Père, un peuple constitué de personnes fondamentalement semblables mais exerçant des fonctions différentes. Ce peuple n'est donc pas dépourvu de structures : il comporte en lui-même un nombre considérable de services et de charismes. Parmi ces fonctions, il y a le ministère épiscopal et, dans son prolongement, le ministère presbytéral. Il est donc du ressort de la hiérarchie, au-delà de sa mission, d'assurer le lien avec les origines et les autres communautés de foi et d'avoir également toujours à cœur de rappeler que l'Eglise n'a pas été constituée pour elle-même, mais qu'elle a été fondée par le Christ.

⁶ Cf. R. Zerfass, Prêtres et laïcs engagés dans la Pastorale dans : Pastorale humaine. Pour une spiritualité des prêtres et des laïcs au service de la communauté. Fribourg-en-Brisgau, 1985, p. 73-97.

Et par conséquent, les Evêques et les prêtres ne sont pas des médiateurs ou des personnes appelées à remplacer un absent, qui ne pourrait agir que par l'intermédiaire de suppléants. Représenter le Christ veut dire au contraire : être (personnellement) signe du Seigneur déjà présent, pour permettre à la communauté de le reconnaître, lui-même, en même temps que les oeuvres qu'il accomplit.

Une telle conception du sacerdoce redonnera une juste place aux laïcs dans leurs mission et tâche propres. Et leur engagement ne sera plus considéré comme une simple aide temporaire, mais comme une contribution essentielle qui tient sa légitimité du baptême et de la confirmation. Ce n'est qu'avec cette visée qu'on trouvera la réponse adéquate à la question du besoin de spiritualité. En effet, dans plusieurs carrefours, il a été souligné que les laïcs ne sont pas toujours préparés à prendre des responsabilités. Je voudrais ajouter pour ma part : on se préoccupe beaucoup trop de structures dans les paroisses. A ce propos, je me réfère à une enquête qui, sous ma responsabilité, avait été menée dans l'Archevêché d'Utrecht et qui portait cet entête significatif : "Nous savions, mais nous avons oublié."⁷ Celle-ci montre qu'on tient en fait beaucoup de discours sur la foi, mais qu'on ne parle pas de la foi qu'on vit. Une telle manière de nous focaliser sur le fonctionnement réduira notre Eglise à n'être plus qu'une tribune d'idées, dans laquelle une multiplicité de groupes informels vont évoluer et vont s'évertuer à interpeller d'autres groupes qui, comme eux, sont dépourvus de fondement.

1.3 Critères pour un modèle

Dans la dernière partie de notre intervention, nous voudrions davantage nous intéresser à l'agir, avec le risque évident d'apparaître quelque peu théorique. Mais cela est inévitable, puisqu'il nous faut

⁷ Cf. N. Derksen. Eigenlijk wisten we het wel, maar we waren het vergeten. Een onderzoek naar parochieontwikkeling en geloofs - communicatie in de parochies van het aartsbisdom Utrecht, Kampen, 1989.

dépasser les situations concrètes, dès lors qu'on a pour objectif de dégager des constantes qui seraient valables de manière générale. Il nous faudra trouver à l'avenir un modèle dans lequel puisse s'exercer la coresponsabilité. Pour élaborer un tel modèle, je me référerai volontiers au travail effectué par Marc Donzé, un théologien de la pastorale originaire de Suisse.⁸

Il y a d'abord cette réalité qui fait que, depuis Vatican II, l'Eglise se définit comme une communauté (*communio*) de personnes fondamentalement semblables, mais exerçant des fonctions diverses. Nous savons bien que, depuis Vatican II, à travers les conseils, aux différents niveaux, on a essayé de concrétiser cette image d'Eglise. Nous savons également que par la suite, dans un certain nombre de provinces de notre Eglise, parallèlement d'autres initiatives ont été prises pour mieux mettre en oeuvre l'exercice de la coresponsabilité. Cependant le travail des carrefours fait état à maintes reprises qu'il reste encore à faire des progrès considérables en ce domaine. Du point de vue de la théologie pastorale, une question se pose donc : comment allons-nous pouvoir mettre en oeuvre une pratique qui réponde davantage à cette visée ? Plus concrètement : quelles structures seraient à même de permettre - et cela immédiatement - à tout membre du peuple de Dieu de s'exprimer - non plus seulement à titre consultatif, mais également au niveau de la prise de décision ? Ou encore : comment concevoir un modèle dans lequel puisse s'exercer effectivement la coresponsabilité ?

Un modèle de ce type devrait s'appuyer sur quatre principes :

- 1. Le principe de la *communio* :
Il nous faut partir du principe d'une Eglise qui soit une communauté dans laquelle règne une "parfaite égalité."⁹ Il s'agit là avant tout d'une tournure d'esprit. En ce domaine, il y a déjà eu des avancées. Ceux qui ont connu la période préconciliaire ne me démentiront pas.

⁸ Cf. M. Donzé. La coresponsabilité prêtres/laïcs. Vers une Eglise- communion. Les cahiers de la Fédération Internationale des Centres de Préparation au Mariage N°11, Octobre 1990.

⁹ Lumen Gentium 33

- 2. Le principe de *subsidiarité* :
Le second principe qui devra nous servir de repère, c'est celui de la subsidiarité. Ce qu'une communauté locale est à même de régler elle-même doit être réglé par elle. Avec ce principe, on pourra prendre en compte des situations qui peuvent changer d'un endroit à un autre.
- 3. Le principe de *synodalité* :
Ce principe suppose que nous sommes tous en route. Mais l'avancée est toujours tributaire de la cadence de la progression. Tout marcheur ou pèlerin sait très bien que tous ne marchent pas au même rythme. Il nous faut donc tenir compte aussi de ceux qui n'avancent pas aussi vite que nous.
- 4. Le principe d'*altérité* :
Ce principe touche à l'essence même de l'Eglise. L'Eglise n'est évidemment pas une association, fruit d'une espèce de phénomène qui voudrait qu'il existe d'abord un certain nombre de personnes ayant accédé individuellement à la foi au Christ et ayant pris par la suite la résolution suivante : au regard de convictions communes, nous nous regroupons pour former une communauté.
L'Eglise serait à ce moment-là une association de gens se reconnaissant d'une même famille de pensée. Non, l'Eglise est fondée plutôt sur la communion avec la personne de Jésus. Dans une dynamique cohérente et ininterrompue, la communauté découle d'une communion intime avec Jésus et de la foi. L'Eglise tire son fondement de la vie et de l'oeuvre de Jésus. La continuité de cette vie et de cette oeuvre, voilà l'Eglise" (Van Bavel). L'Eglise tire donc son origine et son fondement hors d'elle-même, c'est à dire d'une autre réalité (=Altérité, comme dit Donzé). Dans l'Eglise, la hiérarchie doit garantir cette continuité de l'Altérité.

En raison de ce dernier principe, l'Eglise ne peut être assimilée à une démocratie. Ceci ne signifie pas qu'on ne puisse y prendre que des décisions autocratiques. Nous allons l'illustrer avec l'exemple concret de la paroisse. Celle-ci, en général, est constituée par une portion du peuple de Dieu établie sur un territoire bien délimité et à la tête de laquelle est placé un curé. Dans la paroisse, le prêtre est le garant de l'Altérité. Pareille aux autres structures de l'Eglise, la paroisse fonctionne selon un principe que Yves Congar, se référant au Théologien orthodoxe Zizioulas, désigne par principe "multi-unus".

"Multi" renvoie dans ce cas à la communauté (communio) en son ensemble (=Synodalité). "Unus" désigne celui qui rend le Christ présent parmi nous, qui nous rassemble, qui nous interpelle (=Altérité). Le prêtre incarne les deux : il est un chrétien parmi les chrétiens et il est en même temps prêtre, c'est à dire qu'il rend le Christ présent, dans le sens que nous avons déjà indiqué dans la première partie de notre exposé. Ce principe devient particulièrement significatif, dès lors qu'on en vient à la prise de décisions. Selon le Droit canon actuel, les "multi", c'est à dire les fidèles ne disposent que d'un pouvoir consultatif. Il faudrait donc qu'en ce domaine s'opère une réelle rupture au profit d'un modèle qui rende possible l'exercice de la participation aux décisions et de la coresponsabilité. Concrètement, on pourrait concevoir deux choses :

- L'obligation, dans certaines circonstances, de se faire conseiller. Faute de cette démarche, la décision n'aurait aucune valeur.
- Le devoir de se justifier de certaines décisions.

Pour ma part il n'existe pas d'obstacle théologique à une telle pratique.

Le modèle proposé pourrait en ce cas se dérouler ainsi :

- a) La phase des débats :
Il faut d'abord prévoir un temps durant lequel chacun aura la possibilité de s'exprimer. Il est important que l'animateur intervienne également dans la discussion. Que d'exprimer seulement à la fin des débats son désaccord n'est pas d'aucun profit pour la coresponsabilité.
- b) La phase de la convergence :
Cette phase est particulièrement importante au regard du principe de la "communio". Il n'est pas de coutume dans l'Eglise de prendre des décisions sur la base d'un avis majoritaire. Il ne faut jamais oublier les petits et les pauvres qu'il ne convient pas de contrarier. Si l'on ne parvient pas à un accord total, cela signifie que la question n'est pas encore mûre et qu'elle appelle la poursuite de la recherche sous la mouvance de l'Esprit.
- c) La phase de la décision synodale :
A ce stade, chacun pourra s'exprimer de différentes manières. Je ne précise pas ici la manière dont le processus devra être mené : on peut se reporter à l'expérience d'Eglises qui fonctionnent sur le mode synodal.

- d) La phase de l'approbation :
La tête de l'Eglise (l'"unus", c'est à dire le curé ou l'Evêque) ne peut être obligée à accepter n'importe quelle décision. Elle aura à se situer par rapport à la relation qui la met en lien avec le peuple de Dieu, c'est à dire avec l'Eglise universelle et, en raison de sa fonction, à se porter garant de la fidélité à la tradition. Si elle n'est pas d'accord, elle aura à s'expliquer sur les raisons de ce désaccord (se justifier). L'arbitraire est alors exclu.

Assurément ne s'agit-il là que d'une proposition, qui pourrait nous ouvrir à un échange fructueux.

2 Partage de la Parole de Dieu

2.1 Introduction

Nous vous proposons de modifier quelque peu notre méthode de travail dans nos carrefours. Nous essayerons d'allier notre réflexion portant sur les conséquences possibles à un partage d'Évangile.

Pour cela, nous avons choisi le texte d'I Corinthiens 12,4-11. Vous trouverez ce texte et les indications pratiques pour ce travail dans les différents lieux de carrefours.

La démarche prévoit 7 étapes :

- 1 Nous invitons Jésus à venir chez nous
...par une prière/un chant en commun
- 2 Nous lisons/écoutons un texte biblique
...lentement, l'un des membres en fait la lecture
- 3 Chacun(e) recherche des mots, des phrases brèves et les relit plusieurs fois à haute voix, en les méditant
...dans un ordre déterminé ou de manière spontanée
- 4 Nous faisons silence pour laisser la parole à Dieu
...durant 3 à 5 minutes, par exemple
- 5 Nous partageons entre nous ce qui nous a particulièrement frappé
...sans entrer dans la discussion, sans moraliser ni prêcher
- 6 Nous discutons d'un appel que le groupe a perçu
...qui ? ...quoi ? ... quand ?

- 7 Nous passons à la prière
...personnelle, spontanée et/ou en commun, pour finir

Cette méthode a fait depuis longtemps ses preuves dans l'Église africaine et a été souvent utilisée aussi chez nous au cours des dernières années, car elle se prête parfaitement à l'ouverture aux appels de Dieu, à l'écoute mutuelle et favorise un comportement convivial entre tous. On pourra aisément consacrer la moitié du temps disponible aux étapes 1 à 5.

Vous voudrez bien me remettre avant 15 heures les réponses aux questions relatives à l'étape 6, pour permettre à nos experts et aux membres du bureau de travailler cet après-midi à l'élaboration de la déclaration finale d'ensemble.

Bon travail à tous !

2.2 Texte biblique

I Corinthiens 12,4-11

- 4 Il y a diversité de dons, mais c'est le même Esprit.
- 5 Il y a diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur.
- 6 Il y a divers modes d'action, mais c'est le même Dieu qui produit tout en tous.
- 7 Chacun reçoit le don de manifester l'Esprit en vue du bien de tous.
- 8 L'Esprit donne un message de sagesse à l'un et de science à l'autre ;
- 9 à un autre, le même Esprit donne la foi, à un autre encore, le seul et même Esprit accorde des dons de guérison ;
- 10 à un autre le pouvoir de faire des miracles, à un autre la prophétie, à un autre le discernement des esprits, à un autre le don de parler en langues, à un autre encore celui de les interpréter.
- 11 Mais tout cela, c'est le seul et même Esprit qui le produit, distribuant à chacun ses dons, selon sa volonté.

3 Conclusions nationales

Pour le travail par groupes nationaux, la démarche proposée prévoit trois étapes :

- un bref échange sur le déroulement et un partage de nos impressions sur le Colloque,
- la définition du contenu de la conclusion nationale par rapport au thème : celle-ci sera lue demain en séance plénière.
- une réflexion orientée vers le futur Le prochain Colloque aura lieu en France. Pour le Colloque de 1995, je proposerais volontiers un pays de l'Est, la Tchécoslovaquie ou la Hongrie. Demain, dans le questionnaire final, chaque participant aura demain la possibilité de se prononcer ou de proposer aussi un autre pays.

3.1 Belgique flamande

1. Les structures que nous élaborons pour concrétiser la responsabilité partagée, nous voulons les régler toujours sur Jésus, qui est la norme. Il s'agit de Lui, de sa présence vivante dans nos communautés.
C'est pourquoi nous voulons accentuer l'importance de l'approfondissement de la foi et du développement d'un langage pour exprimer cette foi sans le couper de la langue de foi transmise.
2. Tous les chrétiens (-croyants) sont responsables de leurs prochains. Ce principe général nous invite à la précision afin de distinguer de quoi il s'agit. Etre responsable signifie : prendre des décisions ensemble et aussi apprendre à faire cela.

Dans quels cas est-il possible et significatif de décider ensemble ?
Et qui est-ce qui prend les décisions ?

A ce sujet nous voulons approfondir notre opinion pour atteindre des accords plus précis et une meilleure distribution des tâches. En plus nous demandons que les "techniciens et les travailleurs", les experts et les "manœuvres-tout-terrain" continuent à dialoguer, de manière à s'instruire mutuellement.

3. En perspective de l'avenir nous ne voulons pas opposer les petits groupes et la grande paroisse, mais nous envisageons dialogue et collaboration.
Nous sommes convaincus qu'il est indispensable de distinguer tous les charismes présents dans la communauté et de faire appel à eux pour se mettre au service du bonheur, du bien-être de tous.

3.2 Belgique francophone

La co-responsabilité est l'affaire de tous les baptisés et n'est pas liée à la pénurie de prêtres. Chacun avec ses dons et ses charismes diversifiés est appelé à les mettre au service de tous avec respect sans souci d'exercer un pouvoir.

Qu'à tous les niveaux de l'Eglise une redécouverte des textes conciliaires soit faite. En particulier que les responsables des paroisses tant prêtres que laïcs consacrent du temps à les étudier ensemble.

Que notre souci de revoir l'organisation de la paroisse ne nous fasse pas oublier l'Evangile et ses exigences (à savoir) Jésus Christ et les plus petits.

Que les Evêques (et la curie) ne piétinent pas les nombreux germes d'une Eglise qui ne demande qu'à pousser.

3.3 Groupe d'expression allemande

Dans les groupes d'expression allemande, nous étions 17 prêtres, 6 hommes et 14 femmes laïcs, venus d'Autriche, d'Allemagne, de Hongrie, de Tchécoslovaquie et de Pologne pour partager nos expériences.

Malgré les difficultés liées à la langue, nous avons vécu, en ce lieu et tout au long de ce Colloque, dans un climat d'ouverture et de confiance, de fraternité et de compréhension.

Nos débats étaient centrés sur la "responsabilité et les instances de décision dans la paroisse".

Il nous a paru important de constater que partager les responsabilités ne signifiait nullement que les prêtres et les personnes exerçant des fonctions importantes devaient partiellement renoncer à leur responsabilité, mais qu'elles devaient prendre conscience que fondamentalement les laïcs disposaient de compétences propres ; car, par le baptême et la confirmation, nous constituons le peuple de Dieu, partageons la grâce de l'unique Esprit-Saint et sommes appelés à construire l'Eglise.

C'est donc à toute personne, selon sa compétence et son engagement propres, que reviennent la responsabilité et l'élaboration des décisions.

Il est vrai que, dans ces conditions, conflit et tensions se font jour bien souvent. Il faudrait que nous apprenions à mieux les gérer. Non pas simplement par le recours à une radicalisation de nos points de vue (par exemple la mise en place par la hiérarchie d'Evêques non souhaités - la démission ou l'exigence d'une liberté absolue à la base), mais par la mise en oeuvre concrète de l'amour dans toute sa radicalité, signifiée par une inlassable volonté de dialogue.

En prenant le temps, à partir d'un texte biblique, de méditer la Parole de Dieu, par l'échange et l'écoute, le partage et l'accueil, nous avons fait une expérience d'Eglise renouvelée.

Nous avons compris combien il était essentiel de nous ouvrir aux personnes et à leurs compétences (dans la paroisse), de croire en leurs capacités, car Dieu croit en elles. Il nous est apparu clairement qu'il était indispensable de faire prendre conscience à chacun de sa responsabilité, de l'encourager à l'assumer et de rester attentif aux blocages qui risqueraient d'en entraver le bon exercice.

C'est ainsi que pourrait s'épanouir la responsabilité portée en commun au service de l'homme.

Cette conviction, de même que tout ce que nous avons eu la chance de vivre ici comme expérience d'Eglise, nous donnent force et courage pour croire que, ce qui n'est qu'un rêve pour beaucoup d'entre nous, peut devenir réalité.

3.4 Angleterre

Monsieur le président, Monsieur le secrétaire général, membres du comité d'organisation, mesdames et messieurs, je voudrais vous dire de la part des participants de l'Eglise anglicane, que nous sommes très heureux d'être ici au colloque. Vous nous avez fait le grand honneur de nous inviter. Pour la plupart de notre petit groupe anglais, c'est la première fois qu'il participait à un colloque. Pour nous, la visite à la cathédrale de Malines a une signification spéciale parce que cette cathédrale a été le témoin des conversations oecuméniques de Malines des années 20 entre les anglicans et les catholiques romains.

Ce colloque a été très intéressant, et je suis certain que nous en avons tous tiré un grand profit. Nous connaissons mieux à présent la situation de l'Eglise catholique en Europe.

Nous avons appris beaucoup de choses que nous pouvons rapporter en Angleterre pour enrichir la vie de l'Eglise dans nos paroisses au service des hommes. Comme baptisés et confirmés nous devons tous prendre nos responsabilités dans la formation de l'Eglise de Dieu. Et nous

devons veiller à ce que cela se fasse en réelle collaboration entre prêtres et laïcs, en cherchant à prendre ensemble les décisions et en partageant mieux ce grand travail.

Nous vous remercions pour votre invitation, pour votre accueil, votre amitié, et pour votre disponibilité à l'écoute de notre participation à la vie de l'Eglise anglicane. Merci bien et au revoir.

3.5 France

"On ne m'a pas demandé si j'étais mandatée pour venir au Colloque. J'ai tenté l'aventure - je suis venue ... C'est une belle expérience d'Eglise - C'est une grande espérance pour l'Europe."

57 prêtres et laïcs français, réunis à Louvain pour le 16ème Colloque Européen des Paroisses se reconnaissent dans cette déclaration.

Ils se réjouissent

- de la richesse du partage dans les carrefours
- de l'apport des experts malgré les difficultés de traduction.

Ils remercient vivement l'équipe d'accueil de la maison de sa disponibilité et sa serviabilité souriante.

Ils auraient souhaité

- qu'il y ait davantage de communication entre les groupes
- que les animateurs et intervenants aient été présentés dans leurs fonctions et leurs responsabilités,
- que la totalité du thème du Colloque ait été prise en compte. (Les appels de l'homme dans le monde post-moderne).
- que les célébrations aient été plus festives et plus vivantes.

Ils retiennent les exigences suivantes de la coresponsabilité :

- davantage de formation commune pour les prêtres et les laïcs,
- une meilleure communication aller-retour,
- un regard permanent vers la mission, souligné par le carrefour-méditation de ce jeudi matin sur le texte de Saint Paul (I Co 12).

Ils souhaiteraient que le prochain Colloque
- aide la Paroisse à se mettre au service de l'homme dans le monde post-moderne.

3.6 Italie

Le groupe italien exprime ses sincères remerciements pour l'effort d'organisation de l'équipe, ainsi que pour la gentillesse de ses membres.

Le fait d'avoir contenu le coût et d'avoir assuré la totalité de l'opération par un seul centre compense largement la limitation d'un certain confort habituel.

Nous avons beaucoup apprécié le travail qui nous a été offert par les experts fournissant des points précis et des voies possibles pour nos projets.

Nous avons remarqué que les motivations de fond de l'existence du CEP et de son développement pourraient être revues. Au début c'était peut-être l'unique instrument de rencontre entre chrétiens en Europe. Aujourd'hui avec la présence de la Conférence Episcopale Européenne, beaucoup de nos thèmes pourraient être confrontés en fonction d'une plus ample et influente prise de position de l'Eglise européenne face aux situations et aux problèmes qui se posent et dont l'Europe est parfois responsable.

Il nous a semblé que nos échanges se soient réduits à un choix strictement intra-ecclésial, insuffisamment attentif aux événements d'aujourd'hui, affaibli par le manque de communication.

Nous référant plus spécifiquement au thème de notre colloque, nous pensons que pour arriver à une responsabilité partagée il soit nécessaire :

- 1) de privilégier la rencontre entre la personne et la communauté avec la parole de Dieu et le mystère du Christ. De cette façon

chaque conversion profonde et la force nécessaire à la réalisation du bien commun prendra naissance. Le fonctionnement organisateur et les préoccupations institutionnelles ne peuvent pas avoir la priorité.

- 2) la référence à l'Eglise comme peuple de Dieu doit être approfondie continuellement dans le respect des rôles et des charismes de chacun des membres de la communauté.
En ce moment de stagnation et parfois de restauration, il semble que le thème du Colloque soit une occasion, une fois de plus nécessaire, pour dépasser la gestion cléricale de la paroisse et confirmer une mentalité et une action communautaire.
- 3) les membres de la communauté doivent privilégier les problèmes, les angoisses, les attentes, les espérances de l'Homme.
Cela les aide à ne pas se replier sur eux-mêmes et sur les problèmes internes de la paroisse, et les habilite à l'unique fonction fondamentale de la communauté = être le signe du Royaume.
- 4) les vrais mouvements et groupes, avant d'être jugés doivent être connus et valorisés dans leur valeur spécifique.
La connaissance et la rencontre ouverte favorisent la participation et la responsabilité, accordant une valeur relative aux éventuelles prétentions d'exclusivité et les portent graduellement à la capacité ecclésiale.

La méthode retenue, indispensable à l'intérieur des conseils qui opèrent déjà dans nos paroisses, peut être ainsi caractérisée :

- a) il est nécessaire de reconnaître la diversité des compétences et des services présents et opérant dans la vie de la communauté
- b) accepter les conflits, en découvrir les motifs comme prémisses pour les régler
- c) favoriser les communications, toujours plutôt insuffisantes entre les diverses appartenances (équipe de collaborateurs, assemblée du dimanche, territoire paroissial...)
- d) prêter une attention particulière et graduelle à la manière par laquelle personnes, groupes et communautés arrivent à acquérir la mentalité et à l'expérience nécessaires à un comportement plus responsable.

3.7 Pays-Bas

Le thème de ce Colloque nous faisait penser au proverbe hollandais suivant : "Joie partagée - joie double, douleur partagée - demi douleur !"

C'était très agréable pour nous de rencontrer dans les autres pays les mêmes idéales que chez nous : ça doublait notre enthousiasme. Et aussi les mêmes problèmes : et ça réduisait de moitié notre douleur !

Nous avons réfléchi : lorsque "Lumen Gentium" parle de l'Eglise, ce document, dans ce cas, prend son départ dans la Communauté de foi, dont les membres assument leurs responsabilités à cause de leur Baptême et de leur Confirmation. On doit exprimer cette responsabilité dans la "vitalisation" de la paroisse. Prendre la "tête" (la direction), c'est assurer un service de la communauté de foi de la paroisse.

Dans cette responsabilité collective la place du prêtre ne semblait pas sans problèmes. Un livre avec le titre : "le pasteur comme associé" nous donnait une image d'un prêtre tel que nous aimons le voir. C'est pourquoi nous plaidons pour une direction partagée.

Quand on travaille dans une paroisse on y sent parfois des tensions entre les "fonctionnaires" et les laïcs qui prennent leur responsabilité. Le modèle hiérarchique de l'Eglise a l'air d'être en contradiction au sentiment démocratique du monde.

Nous pensons que c'est nécessaire que nous grandissons vers de nouveaux modèles de gestions, dans lesquels les habilités de plusieurs personnes, qui sont très éprouvées dans des disciplines différentes, doivent être honorés. Pourtant nous sommes en peine que la gestion de l'Eglise ne souligne qu'un modèle hiérarchique.

Un exemple pour illustrer ce fait : Aux Pays-Bas la gestion d'une assemblée d'une paroisse était dans les mains d'un(e) laïc volontaire. Depuis le Code de droit canonique de 1983 c'est uniquement réservé au prêtre. Nous trouvons que c'est dommage.

3.8 Portugal

1. Les participants ont constaté l'importance d'une ecclésiologie de la communion, mais, en même temps, la difficulté de la rendre opératoire.
2. On a réfléchi surtout sur ce qui nous a semblé le plus innovateur dans le thème de ce colloque : l'importance et la valeur d'une participation où les rapports humains, l'interaction et la créativité soient davantage mis en valeur.
3. On a pu constater dans les travaux de groupe, que les communautés présentaient divers niveaux de participation. En conséquence, les participants se sont sentis interpellés, en différentes directions :
 - 3.1 Ceux qui sont déjà engagés dans des structures de participation (conseils paroissiaux, par exemple) ont été sensibles aux dangers d'une "bureaucratisation" qui mèneraient à effacer la "personnalisation" (dimension de la foi, anthropologique, rapports de charité).
 - 3.2 Ceux qui non pas encore ces structures, ont été éveillés à la nécessité et au besoin de les mettre en place.
 - 3.3 Finalement, tous les membres du groupe se sont interrogés sur le bien fondé d'une plus grande attention à des groupes informels (de quartier, d'usine, d'école, etc.) qui puissent faire le relais entre groupes et communauté, entre besoins du monde et réponse de l'Eglise.
4. Les participants, étant donné surtout la difficulté de comprendre dans le même sens, des réalités tel que communion, participation et d'autres, et aussi les dangers de faire de la paroisse une structure bureaucratique, ont ressenti le besoin d'une formation permanente, attentive soit aux aspects doctrinaux, soit aux aspects spirituels.

3.9 Suisse

La délégation suisse au CEP 1991 a été heureuse de compter 17 participants parmi lesquels neuf prêtres, quatre femmes très engagées bénévolement dans des paroisses, un théologien laïc de Suisse alémanique ; un hôte venu du Tiers-Monde en la personne d'un prêtre haïtien étudiant actuellement à Rome et un prêtre tchèque invités par le groupe. Nous nous joignons de tout coeur à la reconnaissance exprimée à l'égard de tous les organisations du colloque de Louvain.

A travers les exposés des experts, les dialogues dans les carrefours, les partages dans les paroisses et l'esprit des diverses célébrations, nous avons retenu les convictions suivantes que nous voulons essayer de mettre en pratique là où nous vivons en chrétiens, et d'abord dans les communautés d'Eglise où nous travaillons, avec nos ministères et charismes.

1. L'Eglise catholique en Suisse a vécu une expérience exceptionnelle de coresponsabilité dans la célébration des synodes diocésains entre 1972 et 1975 ; cette grâce peut et doit être réanimée parmi nous.
2. A tous les niveaux, nous souhaitons passer de la consultation à la coresponsabilité, y compris jusqu'à la codécision.
3. Une telle mentalité à la source d'un tel processus ecclésial suppose
 - 3.1 que nous acquérions le réflexe de toujours voir comment les autres sont impliqués dans les décisions à prendre,
 - que nous laissions chacun s'exprimer jusqu'au bout,
 - que nous soyons à l'affût des charismes et des appels différents,
 - que nous persévérions jusqu'à la décision qui bâtit la communion dans le plus large consensus possible,
 - 3.2 que nous voyions les tensions et conflits toujours possibles comme des occasions de croissance dans la vérité et la charité,
 - que nous parcourions plus systématiquement le chemin qui va du "voir" au "célébrer" en passant par le "juger" et "l'agir".

4. A la source d'une telle manière de faire, nous jugeons indispensable que se vive un profond partage spirituel dans lequel la méditation de la Parole et la prière purifient le regard et ouvrent les coeurs à l'Esprit en vue du bien commun.
5. Très concrètement, nous allons veiller à :
 - faire évoluer les lois et institutions qui, dans notre Eglise, font encore obstacle à l'esprit de coresponsabilité au service des Hommes ;
 - revoir les statuts des conseils paroissiaux des paroisses afin qu'ils soient les instruments d'une authentique coresponsabilité entre nous ;
 - poursuivre la réflexion et les démarches nécessaires dans un esprit d'Eglise afin que la nomination des évêques, dans le futur, reflète aussi l'esprit de coresponsabilité, de sorte que nous soyons évités de nouvelles souffrances et de tristes désarrois parmi les chrétiens.

3.10 Espagne

Nous constatons

1. Quoique la doctrine sur la coresponsabilité soit en général acceptée, cependant son expérience concrète reste encore très insuffisante dans nos paroisses, voire même dans d'autres instances ecclésiales, et, elle est souvent réduite à de simples services fonctionnels.
2. Souvent l'appel à la participation du laïcat se fait comme une solution d'urgence. Compte tenu de ces constats, nous renouvelons notre option en faveur d'une Eglise de communion et comme peuple de Dieu au service de l'évangélisation.

En conséquence, nous proposons

1. De progresser vers une sincère conversion à la coresponsabilité, tout en évitant qu'elle puisse devenir le patrimoine d'une minorité.
2. Que la coresponsabilité puisse arriver à la prise de décisions pastorales.

Le Colloque nous a fait ressentir le besoin d'un apprentissage et d'une formation permanente à la fin de pouvoir arriver à une réelle et pleine coresponsabilité dans nos communautés.

Nous reconnaissons que le chemin à parcourir est difficile, cependant nous achevons ce Colloque encouragés à réaliser notre travail avec un très grand espoir.

4 Conclusion générale

Le 16ème Colloque Européen des Paroisses avait pour thème "Paroisse dans un monde moderne : partage des responsabilités au service des Hommes".

Il a réuni du 1er au 5 juillet 1991, en Belgique, à Heverlee-Leuven (Louvain), 320 personnes (clercs et laïcs, jeunes et adultes), venant de 13 pays d'Europe. Les participants, au terme de leurs travaux, ont tiré les conclusions suivantes :

4.1 Constat

Dans un monde qui s'est rapidement modifié dans le sens de la "pluriformité", la paroisse continue d'avoir sa raison d'être au service des Hommes.

A côté de la paroisse, on voit cependant surgir beaucoup de petites communautés souvent en marge de la structure paroissiale.

Les laïcs bénéficient, plus que par le passé, d'une prise de conscience de leur vocation de baptisé/confirmé.

Prêtres et laïcs ressentent souvent la difficulté de s'adapter à la situation nouvelle et de se définir par rapport à leur rôle spécifique. C'est dans l'exercice concret de la coresponsabilité que cette difficulté apparaît le plus : elle se manifeste notamment dans la tension entre certains prêtres et certains laïcs. Elle apparaît aussi dans la difficile coopération entre groupes actifs de la paroisse et la communauté paroissiale dans son ensemble.

Dans ces conditions le point de vue du fonctionnement de la vie paroissiale risque de prendre le pas sur la vocation spirituelle.

4.2 En conséquence

La paroisse doit rester ouverte à tous, en même temps elle encouragera l'éclosion de groupes qui représentent de véritables lieux de vie.

La paroisse atteint son but lorsqu'elle permet la rencontre de petites communautés et de groupes paroissiaux ; inversement, sans intégration dans la paroisse, ces groupes risquent la marginalisation.

La paroisse s'affermi tant que les laïcs et les prêtres prennent leurs responsabilités, dans le respect mutuel, au service de tous.

La paroisse doit organiser la coresponsabilité. Cela implique que prêtres et laïcs reconnaissent leurs vocations spécifiques et partagent les responsabilités au service des Hommes.

La paroisse doit favoriser des modèles de collaboration où le spirituel trouve sa place. En même temps elle doit recourir à des modes de décision qui favorisent le consensus.

La paroisse a besoin de personnes humainement et théologiquement formées, prêtes et capables d'accompagner les autres dans la (re)découverte de dimensions humaines, dans la remise en valeur des symboles et dans la reconnaissance de l'impact de l'Évangile.

5 Commentaire aux conclusions générales

Simon Knaebel

Il arrive souvent, lors de colloques ou de congrès, que la question initialement posée subisse des déplacements au cours des débats et finisse par donner lieu à une autre question à la fin. Tel ne fut pas le cas au colloque de Leuven 1991, où l'on retrouve, au terme des travaux, le thème initial : la paroisse au service des Hommes. C'est bien de la paroisse que l'on a parlé à ce colloque. Le fait est suffisamment marquant pour qu'on le relève et l'interroge. Qu'est-ce que cela veut dire que l'on ait pris une structure comme objet de réflexion, et non pas un idéal ou un impératif comme le service des Hommes ou l'évangélisation, tel que cela fut le cas aux deux colloques précédents ?

5.1 La paroisse, structure d'Église proche du croyant

Si la paroisse retient notre attention, c'est parce que nous redécouvrons ce qu'elle représente pour la vie chrétienne. Structure immédiate d'Église pour le croyant, elle est la médiation proche de l'universalité de l'Église, à la différence du diocèse ou de l'Église universelle qui représentent une universalité plus lointaine. Mais cette proximité de la paroisse et du croyant ne suffit pas à elle seule à justifier l'intérêt qu'on porte à la paroisse. Il y a une raison plus profonde : la paroisse est le lieu où les sacrements, principalement le baptême et l'eucharistie, sont célébrés. La paroisse est ainsi le lieu ec-

clésial de l'initiation du chrétien. De même qu'on n'oublie jamais son initiation, on reste toujours relié à une paroisse. Celle-ci peut et doit revendiquer la fonction d'initiation. C'est ce qui la spécifie par rapport aux groupes paroissiaux ou aux communautés plus petites qui la composent.

C'est à l'intérieur de la communauté ecclésiale, représentée par la paroisse, que Dieu initie à son salut. Le Nouveau Testament et les Pères de l'Eglise le rappellent sans cesse : Dieu révèle et accomplit son salut dans une communauté du salut qui est l'Eglise universelle en chacune de ses Eglises locales. Nous sommes initiés dans la "foi de l'Eglise" qui commence dans la paroisse. La foi nous est apportée par les autres ; elle nous précède dans la paroisse. C'est également là qu'elle est gardée, soutenue et sans cesse renouvelée. La foi du baptisé est précédée et englobée par l'Eglise proche qu'est la paroisse. C'est elle qui représente le lieu concret et premier d'incorporation à l'Eglise. Comme l'Eglise, la paroisse est donc pour le croyant un don de Dieu qui manifeste son initiative de salut.

Les années soixante ont vu la redécouverte des notions de fête et de communauté. La fête est une activité spécifiquement humaine. Elle est l'intervalle de temps pendant lequel les activités quotidiennes vaquent pour le repos, la célébration et le souvenir. Là fête rythme les préoccupations quotidiennes par des moments de détente et d'éclatement. Sa double fonction, récréative et religieuse, en fait pour l'Eglise l'occasion privilégiée de rappeler les gestes d'amour de Dieu pour les hommes. Le cadre premier de la fête ainsi entendue est la paroisse, car elle seule est à même de programmer et d'organiser les fêtes régulièrement et pas seulement exceptionnellement.

Mais la fête ne trouve sa réalisation qu'au sein d'une communauté, autre dimension essentielle de la vie de chacun. Nous avons heureusement rompu avec l'individualisme des siècles passés et nous nous redécouvrons à nouveau d'abord membres d'un groupe dans lequel notre humanité se réalise. Le croyant, lui aussi, a besoin de participer à une communauté de foi scandée par des rassemblements, des rites, des symboles, des temps forts et des fêtes. Là encore, la paroisse est incontestablement la structure qui permet à la communauté ainsi comprise de prendre corps et de devenir le corps ecclésial.

5.2 Paroisse et vocation spirituelle

Un certain nombre de dangers guettent cependant la paroisse conçue comme communauté ecclésiale première. Beaucoup ont insisté sur le risque de voir "le point de vue du fonctionnement de la vie paroissiale prendre le pas sur la vocation spirituelle". L'insistance sur la nécessité de la vie spirituelle a été formulée le plus souvent par les laïcs. Il ne s'agit pas ici de dépasser les difficultés de la coresponsabilité et les éventuels conflits dans un consensus spirituel où tout le monde serait d'accord avec tout le monde. Dans le mot "spirituel" il y a l'idée d'Esprit. La "vocation spirituelle" est donc la vie dans l'Esprit-Saint.

Dans le Nouveau Testament, cette vie est présentée comme l'accomplissement de la vocation du croyant. L'Esprit-Saint nous est communiqué au baptême. Pour Paul, cet Esprit est la source de notre confession de foi et de notre filiation divine. Pour Luc, le don de l'Esprit est l'événement décisif pour le monde et l'histoire, car l'Esprit opère lui-même l'annonce prophétique de l'Evangile. Pour Jean, enfin, l'Esprit est le principe de la nouvelle naissance, la naissance d'en haut dont il est question dans l'entretien avec Nicodème.

Pour le chrétien, l'Esprit est celui sans lequel rien n'existe. Sa place est essentielle dans le mystère de la foi. Par lui, la vie chrétienne toute entière devient action de grâce. C'est dans l'Esprit que nous pouvons appeler Dieu du nom de "Père". C'est aussi l'Esprit qui nous pousse à être témoins de l'Evangile. Dans les Actes des Apôtres, on rencontre d'ailleurs une double action de l'Esprit-Saint : d'une part, il pousse les disciples à porter l'Evangile à travers le monde et d'autre part, il oblige l'Eglise à accueillir les nations païennes.

Un tel Esprit ne saurait se satisfaire d'un apaisement artificiel des conflits qui inévitablement surgissent dans toute communauté chrétienne. Eliminer les conflits, c'est éliminer la vie. L'Esprit-Saint ne pousse pas les chrétiens à taire artificiellement leurs différences. Il les appelle seulement à vaincre la peur de l'autre, la soif de domination, le péché de l'orgueil et la tentation de la violence, c'est-à-dire tout ce qui nuit au service du frère. Dans ce service, des conflits peuvent surgir,

comme il y en eut dans la primitive Eglise. Ces conflits sont inhérents au progrès de l'Evangélisation et à la croissance des communautés.

Quant aux oppositions qui ont été signalées dans nos débats : oppositions entre structures et personnes, fonctionnement paroissial et vie spirituelle, organisation et prière, elles deviennent, sous la mouvance de l'Esprit-Saint, des tensions fécondes. Que sont les structures sans les personnes qu'elles sont destinées à servir ? A quoi sert l'organisation paroissiale, si elle ne concourt pas à une vie spirituelle plus authentique ? Inversement, les personnes ont besoin des structures et la vie spirituelle d'un cadre matériel. On peut relire à ce sujet l'Evangile de Marthe et Marie, qui montre que personne n'est inutile dans la construction du Règne de Dieu.

3 Identité et vocation baptismales

Venons-en au dernier point qu'il paraît important de souligner : "Les laïcs bénéficient, plus que par le passé, d'une prise de conscience de leur vocation de baptisé/confirmé". Toucher à l'identité baptismale, c'est aborder le mystère chrétien tout entier. Ce mystère prend sa source dans le baptême qui est le rite d'entrée dans la communauté chrétienne. Le baptisé accepte les exigences de la communauté et la communauté accueille le baptisé. Cela vaut non seulement du jour du baptême, mais encore de chaque jour de la vie du baptisé. L'Eglise toute entière est concernée par le baptême de chacun de ses membres. Dans le baptême, Dieu s'engage définitivement vis-à-vis du baptisé et vis-à-vis de l'Eglise.

Cet engagement de Dieu c'est le don du salut accordé dans le Christ Jésus. La spécificité de la foi chrétienne, c'est d'entrer dans la dynamique du Salut apporté(e) par le Christ. Le chrétien est relié à la mort du Christ pour nous et participe à sa résurrection (Rm 6,3-5). Il est donc marqué en profondeur par le mystère central de la mort-résurrection du Seigneur. Le croyant est-il pour autant mis à part de l'humanité ? Au contraire il reste en rapport avec les hommes. Il entre même dans un nouveau mode de relation avec ses frères, celui que

Dieu même entretient avec nous et qui s'appelle le salut offert à tous. Nos institutions, paroissiales ou autres, ont toujours à tenir compte de ce mode de relation différent et nouveau que le chrétien entretient avec ses frères, à cause du don que Dieu nous fait.

L'offre de Dieu suppose de la part de l'homme une conversion radicale. Dieu épanouit dans le coeur du baptisé sa puissance de transformation définitive. Le croyant choisit de conformer sa vie à ce dessein ultime de Dieu. Il ne se satisfera jamais d'un acquis, mais acceptera un apprentissage permanent, certain de n'être jamais arrivé au but et de n'en avoir jamais fait assez. Rien de tout cela n'est envisageable sans l'Esprit accordé au baptême et venant confirmer le jeune chrétien à la confirmation. L'Esprit dirige l'expansion de l'Evangile ; il donne vie aux structures dans lesquelles l'évangélisation s'inscrit.

On peut dire de la paroisse, comme du chrétien, qu'ils se tiennent dans un équilibre et une tension nécessaires entre l'enracinement - l'incarnation - dans les structures et l'utopie d'un avenir à construire par la force de l'Esprit. Chacun forme à sa manière le corps du Christ et est appelé, comme tel, à grandir.

Discours de clôture

1 Discours du Secrétaire Général

Otfried Selg

Nous voilà donc parvenus pratiquement au terme de notre Colloque. J'ai le sentiment que nous avons traité avec sérieux et sérénité un thème important. La mise en application, une fois que nous serons retournés chez nous, des convictions nouvellement acquises ou confortées durant les débats de ces jours-ci, en définitive, ne dépendra pas uniquement de nous - de nos capacités à nous fixer les priorités qui s'imposent et à faire nôtres les attitudes et compétences nécessaires.

Pour l'accueil que vous aurez réservé au thème et pour la qualité de votre travail dans les groupes linguistiques, soyez, vous tous, sincèrement remerciés. J'aime à croire que la discussion de nos attitudes, menée en ces lieux, connaîtra des prolongements dans nos paroisses et rejaillira alors sur les personnes au service desquelles nous sommes engagés.

Alors que ce Colloque touche à sa fin, nous voyons déjà poindre à l'horizon les préparatifs de notre prochain Colloque :

Nous avons décidé à Fatima qu'en 1993 nous serions les hôtes de la France. Le thème par contre qui y serait traité n'a pas encore été défini. Pour l'instant, on peut envisager les deux alternatives que j'aimerais vous soumettre :

- Prolonger le thème de ce Colloque par un thème qui traiterait des valeurs et du développement de la personnalité ou des questions du cheminement en commun et de l'accompagnement dans la paroisse.
- Dans les prochaines années, l'Europe devient une entité de plus en plus solide. Ne faudrait-il pas également s'interroger et réfléchir :
 - comment l'Eglise, et plus particulièrement les paroisses, vont pouvoir se définir et s'intégrer dans cette société européenne ?
 - aux changements qui vont s'opérer, du moins dans les grandes villes, et comment nous allons pouvoir accueillir des chrétiens qui ne parlent pas notre langue ?

Ce ne sont là que quelques idées, auxquelles vous réfléchirez et qui vous permettront de vous exprimer dans le questionnaire final quant au choix du thème du prochain Colloque.

Pour finir, j'aurais encore une demande à exprimer et un merci à formuler :

Pour l'instant, nous disposons au Secrétariat général de cinq demandes en provenance des pays de l'Est et de la Tchécoslovaquie. Dans chacune d'elles on recherche une paroisse qui serait disposée et intéressée à établir des contacts, à organiser ou à faciliter d'éventuelles visites. Les intéressés voudront bien se mettre en rapport avec moi.

Pour finir, je voudrais aujourd'hui encore adresser un grand "MERCI" à nos traductrices et traducteurs. Mercredi surtout, ils ont eu à trimer

durement pour nous et ils ont très bien fait leur travail. Merci de tout coeur !

A toutes et à tous, je souhaite un bon retour et, durant les deux années à venir, d'excellents prolongements à notre travail - en attendant nos retrouvailles lors d'un prochain Colloque en France.

2 Discours du Président

Jean-Marie Delor

Nous voici au terme du 16ème Colloque Européen des Paroisses. Il m'arrive de penser à l'histoire du Colloque et aux surprises qu'elle nous a réservées. Il est né très simplement, à la suite de l'intuition de quelques curés entreprenants, il a grandi, s'est fortifié, il s'est ouvert largement aux laïcs, il est devenu un lieu de rencontre et de ressourcement. Il semble parti pour les siècles, si bien que le lieu du Colloque de 1995 est déjà envisagé.

A Louvain, le Colloque 1991, a vécu. Il va se poursuivre dans nos coeurs, dans nos vies, dans notre pastoral, dans notre témoignage. Mais je dois tout-de-même tirer une ligne en commençant par dire merci.

Et mon merci va d'abord à l'équipe organisatrice du Colloque. Vous n'avez pas même aperçu chacun de ses membres tellement ils sont demeurés discrets. Moi-même je ne sais pas du tout leur travail, mais je peux dire qu'avec beaucoup d'enthousiasme, en nous consacrant une somme innombrable d'heures, ils ont préparé ce Colloque et l'ont accompagné avec un maximum d'efficacité, de bon goût, de gentillesse. Administration, décoration, communication, service d'accueil, de liturgie, et combien d'autres services, rien a été laissé au hasard. De tout coeur, en votre nom, je leur dis merci.

Merci aussi aux religieuses de la maison. Celles-ci ont travaillé dans l'ombre bien souvent, nombreuses comme des abeilles diligentes. Combien d'entre elles m'ont demandé. Alors, ça va? Vous êtes content? Elles ne savaient rien de notre Colloque, elles l'ont découvert

ces jours-ci. Elles se sont données en y voyant l'oeuvre de Dieu. A elles aussi, merci !

Merci au secrétariat international sur qui repose en définitive l'intendance et le rayonnement du Colloque. Merci à notre ami Ottfried Selg que je remercie à ce premier titre. Car je dois le remercier aussi au titre d'expert comme je dois remercier les professeurs Henau et Knaebel. Si nos perspectives pastorales ont été nourries et renouvelées, c'est à leur précieux apport que nous le devons.

J'aurais encore bien des mercis à dire, je m'arrête en demandant à tous ceux que j'aurais oubliés de me pardonner. Ce merci je devrais le dire aussi à chacun et chacune d'entre vous, car le Colloque est le fruit du don réciproque de chacun.

Permettez-moi maintenant d'épingler quelques noms pour les offrir à votre amitié et à votre reconnaissance.

Je nommerai d'abord Mgr Pierre Bockel. Notre ancien président est toujours un des fidèles de notre Colloque. Ce trois juillet il aurait dû être à Jérusalem pour recevoir la Médaille du Juste, haute distinction que l'état d'Israël remet à des non-juifs estimés par lui comme justes. Il a renoncé à ce voyage-pèlerinage pour être parmi nous. Je propose que nous l'honorions du titre de Président d'honneur.

Parmi nous, nous pouvons reconnaître aussi deux des fondateurs du Colloque. François Butty a été du premier Colloque qui s'est tenu dans sa paroisse, à Lausanne, en 1961. Joseph Vidal de Barcelone, était lui aussi de ce premier Colloque. Pendant trente ans ils ont été des fidèles du Colloque. C'est un jubilé que nous célébrons. Si nous avions une Médaille du Juste, nous la leur accorderions de tout coeur.

Je veux nommer aussi Mgr Musty. Vous l'avez applaudi dès le premier jour. Il sait combien sa présence nous est précieuse. A lui aussi merci et au revoir !

Et voilà ! Laissons tomber le rideau ! Mais que ce rideau soit transparent, laissant deviner la perspective de demain. C'est d'ailleurs à travers un chant d'action de grâces que notre Colloque va s'achever et se poursuivre jusque sur le terrain de nos paroisses.

In Memoriam Joan Oriol



Joan Oriol avait été l'ancien représentant espagnol dans le Conseil International du Colloque Européen des Paroisses. En 1985 il a organisé un colloque merveilleux à Tarragone. Il nous a quitté après une maladie grave. Requiescat in pace!

Publications en langue française

Actes du 1er Colloque 1961 Situation de la Paroisse	Paris, 1962
Actes du 2ème Colloque 1963 Paroisse et mission	Paris, 1964
Actes du 3ème Colloque 1965 Pastorale des marginaux	Paris 1965
Francis Connan Demain, la Paroisse	Paris, 1967
Actes du 4ème Colloque 1967 Le Prêtre un marginal ?	1968
Actes du 5ème Colloque 1969 Paroisse en question	Tournai, 1970
Actes du 6ème Colloque 1971 Plausibilité de l'Eglise aujourd'hui	Tournai, 1972
Actes du 7ème Colloque 1973 Communautés en construction	Strasbourg, 1974
Actes du 8ème Colloque 1975 Les Ministères nouveaux dans l'Eglise	Charleroi, 1976
Actes du 9ème Colloque 1977 Les paroisses à l'écoute des jeunes	Charleroi, 1978